

UN COMMUNIQUÉ DE LA PRÉSIDENTENCE
DE LA RÉPUBLIQUE L'A ANNONCÉ

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
MET FIN AUX FONCTIONS DU SG DU
MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a signé, dimanche, un décret présidentiel mettant fin aux fonctions du Secrétaire général du ministère de la Communication, M. Lyes Bourriche, indique un communiqué de la Présidence de la République.



P.3

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Lundi 4 Rabie El-Aouel 1448 - 17 Août 2026 - N° 1368 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

LUTTE CONTRE LA
MIGRATION IRRÉGULIÈRE

**M. SAYOUD
PRÉSIDE UNE
RÉUNION DE
COORDINATION**



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, dimanche, une réunion de coordination consacrée à l'examen de la situation de la lutte contre le phénomène de la migration irrégulière et au suivi des différentes mesures et dispositions prises dans ce domaine, indique un communiqué du ministère.

P.3

PRÉVENTION CONTRE LES
INTEMPÉRIES

**LANCEMENT D'UNE
VASTE OPÉRATION
NATIONALE
NETTOYAGE**

Cette opération fait suite aux directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, qui a appelé à consolider les dispositifs préventifs et à renforcer le degré de préparation face aux risques liés aux intempéries. Elle s'inscrit également dans les préparatifs engagés à l'approche de la saison automnale, sous la supervision et le contrôle régulier des walis de la République, précise le ministère.

P.9

PRÉVENTION DES ACCIDENTS ROUTIERS

**MOBILISATION GÉNÉRALE
POUR SAUVER DES VIES**



P.2

Face à la gravité persistante des accidents de la route dans notre pays, les autorités renforcent leur mobilisation à travers une campagne nationale de prévention durant la saison estivale 2026. Sûreté nationale, Gendarmerie nationale, Protection civile et médias unissent leurs efforts pour sensibiliser les usagers aux dangers de la route.

NOTRE PAYS TOUJOURS CIBLÉ

**UN DOCUMENTAIRE RÉVÈLE LE PLAN CRIMINEL DU MOUVEMENT TERRORISTE "MAK"
VISANT À PERTURBER LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**

Les aveux d'individus d'un groupe criminel appartenant au mouvement terroriste "MAK" ont dévoilé les contours d'un plan visant à perturber les élections législatives du 2 juillet dernier, à partir de la région de Kabylie, dans le but de porter atteinte à l'unité et à la stabilité du pays, au service d'un agenda makhzeno-sioniste.

P.3

PRÉVENTION DES ACCIDENTS ROUTIERS

MOBILISATION GÉNÉRALE POUR SAUVER DES VIES

Face à la gravité persistante des accidents de la route dans notre pays, les autorités renforcent leur mobilisation à travers une campagne nationale de prévention durant la saison estivale 2026. Sûreté nationale, Gendarmerie nationale, Protection civile et médias unissent leurs efforts pour sensibiliser les usagers aux dangers de la route. Une mobilisation qui intervient alors que les bilans de 2025 confirment l'ampleur du phénomène.

Par Chaimaa Sadou

La campagne nationale de prévention des accidents de la route se poursuit à travers l'ensemble des wilayas du pays, à l'initiative du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, en application des instructions du ministre Saïd Sayoud. Lancée en juillet et prévue jusqu'à la fin août, cette opération associe les différents services concernés, notamment la Sûreté nationale, la Gendarmerie nationale et la Protection civile, afin de renforcer la sensibilisation aux règles de sécurité routière et de faire connaître les dispositions de la nouvelle loi portant Code de la route. Celle-ci a été publiée au Journal officiel en mai 2026.

Sur le terrain, les actions se multiplient. Des opérations de sensibilisation sont menées auprès des conducteurs, des familles, des estivants et des enfants, afin de rappeler l'importance du respect des limitations de vitesse, d'éviter les dépassements et les manœuvres dangereuses, ainsi que les risques liés à l'utilisation du téléphone portable au volant et à la fatigue. Parallèlement, les médias, notamment la télévision et la radio, diffusent des messages de prévention destinés à toucher le plus grand nombre et à expliquer les principales règles du nouveau Code de la route. L'objectif est d'unifier les efforts des différents acteurs pour renforcer durablement la culture de la sécurité routière et réduire les accidents de la circulation.

Cette mobilisation intervient dans un contexte particulièrement préoc-



cupant. Les chiffres disponibles pour 2025 témoignent de la persistance du fléau. Selon les données de la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR), 26976 accidents corporels ont été enregistrés durant l'année, faisant 37020 blessés et 3838 décès. Par rapport à 2024, le nombre d'accidents a progressé de 2,68 %, celui des décès de 2,62 % et celui des blessés de 4,9 %. Ces données montrent que, malgré les efforts de prévention et de contrôle, la route continue de coûter lourdement en vies humaines.

Les bilans de la Protection civile illustrent également la fréquence des drames. Entre le 23 et le 29 novembre 2025, 42 personnes ont perdu la vie et 1396 autres ont été blessées dans 1 244 accidents enregistrés à travers plusieurs wilayas du pays. Quelques mois plus tard,

du 8 au 14 février 2026, 38 personnes sont mortes et 1448 autres ont été blessées dans 1195 accidents. Au-delà des chiffres annuels, ces bilans hebdomadaires rappellent la répétition des accidents et leur lourd coût humain.

La situation impose donc de s'interroger sur les comportements à risque. Selon la DNSR, le facteur humain demeure à l'origine de plus de 96 % des accidents. Excès de vitesse, dépassements dangereux, distraction, fatigue ou non-respect des règles de circulation figurent parmi les comportements susceptibles de transformer un simple déplacement en drame. La prévention ne peut ainsi se limiter aux contrôles ou aux sanctions : elle doit également agir sur les habitudes quotidiennes des usagers et les amener à adopter une conduite plus responsable.

C'est dans cette logique que la nouvelle loi portant Code de la route prend toute son importance. Le texte s'inscrit dans une approche davantage axée sur la prévention et renforce la responsabilité des différents acteurs de la sécurité routière. Il prévoit notamment des mesures concernant les conducteurs, les véhicules, les infrastructures et le contrôle des infractions. Les autorités ont également insisté sur la nécessité d'assurer son application effective afin de mieux protéger les citoyens. La campagne estivale 2026 constitue ainsi un prolongement de cette politique de prévention. Elle intervient à une période où les déplacements augmentent, notamment vers les plages et les différentes régions du pays, ce qui exige davantage de vigilance de la part des usagers. En associant présence sur le terrain, actions de sensibilisation et communication médiatique, les autorités cherchent à faire connaître les nouvelles règles et à prévenir les comportements susceptibles de provoquer des accidents.

Au-delà des chiffres et des dispositifs, la sécurité routière demeure avant tout une responsabilité collective. Chaque conducteur, passager et piéton peut contribuer à réduire les risques en respectant les règles, en restant vigilant et en refusant les comportements dangereux. Cette campagne estivale doit ainsi être l'occasion de transformer la prévention en réflexe quotidien, afin que les routes algériennes soient davantage associées à la sécurité et à la responsabilité qu'aux drames et au deuil.

C.S

SCOUTS/RENCONTRE

LES SMA PARTICIPENT EN TURQUIE AU FORUM MONDIAL DE L'AMITIÉ SCOUTE

Une délégation des Scouts musulmans algériens (SMA) participe aux activités du Forum mondial de l'amitié scout, qui se tient dans la ville turque de Konya, indique dimanche un communiqué de cette organisation.

Cette participation (15-25 août) s'inscrit dans le cadre du renforce-

ment des liens d'amitié et de coopération entre les SMA et leurs homologues à l'échelle internationale, à travers l'échange d'expériences dans le domaine du scoutisme, précise le communiqué, soulignant que ce Forum mondial est une occasion privilégiée pour exprimer la solidarité

avec le peuple palestinien et réaffirmer le soutien à la cause palestinienne.

A travers sa participation, la délégation algérienne, conduite par le responsable national de la formation et de la qualification des cadres scouts, le commandant Mohamed Ramdane, entend ren-

forcer la présence internationale des SMA et promouvoir les valeurs de fraternité, de paix et de solidarité, tout en établissant des passerelles de communication entre les jeunes et les scouts de différents pays du monde, ajoute la même source.

RA

DÉCOUVERTE DU PAYS DES ANCÊTRES

ARRIVÉE EN ALGÉRIE DE DEUX GROUPES D'ENFANTS DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE ÉTABLIE EN FRANCE

Deux groupes d'enfants de la communauté nationale établie à l'étranger sont arrivés, dimanche à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, en provenance de France, pour participer au programme des camps d'été 2026.

Les deux groupes comptent 115 enfants de Paris et 71 autres de Strasbourg sur un total de 2.000 enfants de la communauté

nationale établie à l'étranger concernés par la participation aux camps d'été 2026, a déclaré à la presse le directeur central au ministère de la Jeunesse, Ramdane Ikhlef.

"Ce programme intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer la prise en charge des membres de la communauté na-

tionale établie à l'étranger, à renforcer leurs attaches avec la mère patrie et à tisser des liens entre les enfants de la diaspora et leurs pairs en Algérie, bénéficiaires des camps d'été, en assurant leur participation aux différents programmes nationaux", a-t-il expliqué. De leur côté, les enfants ont exprimé leur grande joie et leur fierté de visiter leur mère patrie.

Pour rappel, cette initiative na-

tionale s'inscrit dans le cadre de la coordination des efforts gouvernementaux entre le ministère de la Jeunesse et les services du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, avec la contribution active sur le terrain des représentations diplomatiques et consulaires concernées par cette opération.

RA

UN COMMUNIQUÉ DE LA PRÉSIDENTENCE DE LA RÉPUBLIQUE L'A ANNONCÉ

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE MET FIN AUX FONCTIONS DU SG DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a signé, dimanche, un décret présidentiel mettant fin aux fonctions du Secrétaire général du ministère de la Communication, M. Lyes Bourriche, indique un communiqué de la Présidence de la République.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a signé, ce jour, un décret présidentiel mettant fin aux fonctions de M. Lyes Bourriche, Secrétaire général du ministère de la Communication", lit-on dans le communiqué.

RA



LUTTE CONTRE LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE M. SAYOUD PRÉSIDE UNE RÉUNION DE COORDINATION

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, dimanche, une réunion de coordination consacrée à l'examen de la situation de la lutte contre le phénomène de la migration irrégulière et au suivi des différentes mesures et dispositions prises dans ce domaine, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion consacrée à la lutte contre la migration irrégulière, M. Sayoud a donné "une série d'instructions et de directives visant à renforcer la coordination entre les

différents services concernés et à intensifier les efforts pour lutter contre ce phénomène, notamment le long du littoral durant la saison estivale", précise la même source.

Ces instructions "visent à réduire l'activité des réseaux de passeurs et à endiguer les différentes formes d'organisation de traversées clandestines, en veillant à assurer un suivi continu de ce dossier et à prendre les mesures nécessaires à cet égard", conclut le communiqué.

RA



NOTRE PAYS TOUJOURS CIBLÉ UN DOCUMENTAIRE RÉVÈLE LE PLAN CRIMINEL DU MOUVEMENT TERRORISTE "MAK" VISANT À PERTURBER LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les aveux d'individus d'un groupe criminel appartenant au mouvement terroriste "MAK" ont dévoilé les contours d'un plan visant à perturber les élections législatives du 2 juillet dernier, à partir de la région de Kabylie, dans le but de porter atteinte à l'unité et à la stabilité du pays, au service d'un agenda makhzeno-sioniste.

Un documentaire diffusé, samedi soir, par les médias nationaux, notamment les chaînes de Télévision algérienne, la Radio nationale et les plateformes de l'APS, sous le titre: "L'organisation terroriste MAK...un nouvel échec de son agenda subversif", a recueilli les aveux de 6 individus appartenant à ce mouvement terroriste, dont 4 de nationalité marocaine résidant illégalement en Algérie. Ces individus étaient actifs durant la période des élections législatives dans le but de perturber le bon déroulement de cette opération, notamment en Kabylie.

La vigilance des services de la Direction centrale de la sécurité de l'Armée (DCSA) a permis de déjouer ces tentatives, les réseaux sociaux ayant été utilisés comme plateformes pour organiser des réunions et des rencontres, au cours desquelles les membres de cette organisation terroriste incitaient au boycott des élections législatives, notamment en Kabylie.

A ce propos, le dénommé Hakim Hamama, originaire de la wilaya de Tizi Ouzou, a reconnu avoir été en contact, via différentes applications de réseaux sociaux, avec des membres de l'organisation établis au Canada et en France, à l'instar de Boualem Afer, Zouhir Abdelli (appelé Las At Moussa) et Hassane At Omar Ouali, dans le but d'inciter au boycott des élections en Kabylie. Pour ce faire, Hakim Hamama a indiqué avoir été actif au sein de groupes privés sur l'application "What-

sApp", en utilisant un numéro étranger. Il a également pris part à des rencontres virtuelles avec Aksel Bellabbaci, Djamel Gouiri et Azouaou At Kaci, établis à l'étranger, en vue de promouvoir un discours hostile à l'Etat, au service de l'agenda séparatiste de l'organisation.

Concernant les instructions qui lui avaient été données dans le cadre de la tentative de perturber le processus électoral, il a précisé avoir reçu des directives de membres du mouvement terroriste "MAK", notamment de Ferhat Mehenni, appelant explicitement à "boycotter et à empêcher le déroulement de cette échéance nationale en Kabylie".

Le plan criminel visant à porter atteinte à l'unité du pays ne s'est pas limité à l'incitation tendancieuse mais "s'étendait à l'exploitation de migrants marocains résidant illégalement en Algérie afin d'acheminer aux éléments du mouvement des sommes d'argent depuis le Maroc, les aidant ainsi à mener leurs activités terroristes, en complicité avec le régime sioniste du Makhzen", selon les aveux du dénommé Fatah Karim qui avait résidé au Maroc. A ce propos, le même individu a reconnu avoir intégré, durant son séjour au Maroc, une cellule qui regroupait Djamel Azaim, Zergag el Hadi et Aksel Bellabbaci, tous ayant œuvré "à diffuser des publications subversives et séparatistes portant atteinte à l'unité de l'Algérie, leurs déplacements ayant été facilités par le Makhzen à cette fin". S'agissant des aveux des marocains impliqués, le documentaire a mis la lumière sur le dénommé Mohamed El Hour, apparu sur une photo prise en Libye, arme à feu à la main. Il est connu pour être un migrant clandestin s'adonnant à des activités suspectes et obscures.

Ce dernier a indiqué avoir rejoint les activités du mouvement terroriste "MAK", "en apportant

aide et soutien à ses membres actifs en Algérie et au Maroc".

Le même prévenu, originaire de la région de Kalaat Sraghna à Marrakech (Maroc), a expliqué que sa venue en Algérie était due "aux souffrances qu'il avait vécues dans son pays en proie à une situation économique précaire, marquée par le recul des opportunités de travail et des conditions d'une vie décente, outre une situation humanitaire déplorable, le citoyen marocain assistant au quotidien à une violation de ses droits".

Les aveux de ce dernier au sujet des motifs de son départ de son pays vers l'Algérie, rejoignent ceux des autres marocains impliqués dans cette organisation criminelle. Ainsi, Hamid Katoua, Mohamed Messaad et Khaled el Zahiri, ont affirmé que leur venue en Algérie était "motivée par la recherche de meilleures conditions de vie et pour fuir une réalité amère et douloureuse au Maroc".

Par ailleurs, les individus ayant livré leurs aveux dans le cadre de cette activité criminelle, à l'instar des dénommés Hakim Hamama et Fatah Karim, ont fait part de leurs regrets et de leurs remords, affirmant "avoir été entraînés par un agenda fallacieux et extrémiste", véhiculé par le mouvement terroriste "MAK" dans le cadre d'une "propagande mensongère et tendancieuse".

Ces deux individus ont mis en garde les citoyens, notamment les jeunes, "contre le risque de se laisser entraîner par les politiques hostiles makhzeno-sionistes visant l'unité, la sécurité et la stabilité de l'Algérie", par le biais de ce qui est appelé le mouvement terroriste "MAK".

Le documentaire devait être rediffusé hier dimanche via les chaînes "AL24 News" et "Ennahar TV".

RA

PARTENARIAT ET COOPÉRATION AVEC LE NIGER ET LA CÔTE D'IVOIRE

ADJAL DONNE DES INSTRUCTIONS POUR ACCÉLÉRER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a appelé dimanche à Alger à accélérer l'examen des dossiers de partenariat et de coopération avec le Niger et la Côte d'Ivoire, dans l'objectif de servir les intérêts communs et de consolider les perspectives de coopération dans le secteur, selon un communiqué du ministère.

Par Halim Derdar

Cette instruction a été formulée lors d'une réunion de coordination sectorielle consacrée à l'étude et au suivi de plusieurs questions et dossiers liés au partenariat et à la coopération avec les deux pays. La rencontre s'inscrit dans le cadre de l'évaluation des relations bilatérales dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables, ainsi que dans le renforcement de la dynamique de coopération entre les parties, précise la même source.

A cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité d'« accélérer le traitement des dossiers actuellement à l'étude » et de « renforcer la coordination et la concertation entre les différentes structures concernées ». Il a également souligné l'importance d'un suivi « minutieux et régulier » des dossiers de coopération et de partenariat avec le Niger et la Côte d'Ivoire.

Mourad Adjal a, dans ce cadre, demandé de poursuivre les efforts destinés à concrétiser les engagements arrêtés entre les différentes parties, au bénéfice des intérêts communs et en



vue d'élargir les perspectives de coopération dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables.

La réunion s'est déroulée en présence de plusieurs cadres centraux du ministère ainsi que de responsables du groupe Sonelgaz. Elle a également permis d'examiner d'autres ques-

tions, de faire le point sur les échanges et les concertations en cours entre les parties concernées et d'évaluer l'état d'avancement des différents dossiers actuellement à l'étude, conclut le communiqué.

H.D

ALGÉRIE-OMAN

EXAMEN DES MOYENS DE RENFORCER LA COOPÉRATION COMMERCIALE ET D'ÉLARGIR LE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu, dimanche à Alger, l'ambassadeur du Sultanat d'Oman, M. Saïf bin Nasser bin Rashid Al-Badai, accompagné du président du Conseil d'administration du groupe omanais Suhail Bahwan Holding, Saad Suhail Bahwan, pour examiner les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine du commerce extérieur et du partenariat économique, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, qui s'est déroulée en présence de hauts cadres du ministère, a été l'occasion



de discuter des moyens de développer les échanges commerciaux entre les deux pays et d'élargir les domaines de partenariat entre les opérateurs économiques algériens et omanais.

A cette occasion, les deux parties ont souligné l'importance de poursuivre la concertation et la coordination et d'intensifier les rencontres entre les différents acteurs économiques, afin de porter la coopération et le partenariat bilatéraux à des niveaux supérieurs, reflétant la profondeur des relations fraternelles et historiques unissant l'Algérie et le Sultanat d'Oman.

RE

PROJET DE LA LIGNE FERROVIAIRE
MINIÈRE EST

DJELLAOUI À SOUK AHRAS POUR INSPECTION

Le ministre des Travaux publics et des infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, s'est enquis, dimanche à Souk Ahras, de l'avancement des travaux menés dans le cadre de la ligne ferroviaire minière Est et ce, sur le tronçon de 72 km situé dans cette wilaya.

Accompagné du wali de Souk Ahras, Abdelkrim Zinaï, et des autorités locales, le ministre, a pris connaissance du rythme des travaux de réalisation de 17 ouvrages d'art situés le long de la ligne et reçu des explications détaillées sur les différentes techniques utilisées ainsi que sur les taux d'avancement enregistrés et les mesures prises pour accélérer le rythme des travaux.

M. Djellaoui a également pris connaissance, sur le tronçon reliant Ain Sennour (Souk Ahras) à Bouchehouf (Guelma), de l'avancement des travaux de construction, par l'entreprise publique Cosider, du tunnel n 4, où il a écouté un exposé technique sur les différentes étapes de

la réalisation, le taux d'avancement des travaux et les ressources humaines et matérielles mobilisées.

Le ministre a insisté, à cette occasion, sur la nécessité de poursuivre les travaux en intensifiant la cadence par la mobilisation des ressources humaines, matérielles et techniques disponibles, et en améliorant le rythme d'exécution tout en respectant les normes de qualité et de sécurité.

M. Djellaoui devait poursuivre sa visite de travail en s'enquérant de l'avancement de plusieurs autres chantiers de cette ligne minière Est, avant de se rendre, dans l'après-midi, dans la wilaya de Tébessa pour l'inspection d'autres tronçons de ce projet stratégique.

RE

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

M. KOUIDRI INSISTE SUR L'ENCOURAGEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a souligné, dimanche à Alger, l'importance de passer progressivement de l'importation des dispositifs médicaux à la localisation de leur production en Algérie, à travers l'encouragement de l'investissement et la valorisation des expertises et des compétences nationales disponibles dans ce domaine, indique un communiqué du ministère.

Le ministre s'exprimait lors de l'audience qu'il a accordée, au siège du ministère, à une délégation de la Confédération algérienne du patronat (CAP), dans le cadre des rencontres de concertation tenues avec les différents partenaires professionnels et les opérateurs économiques pour écouter leurs préoccupations et renforcer la coordination et la concertation sur les questions liées à l'activité du secteur.

La rencontre a été consacrée au suivi des conclusions de la précédente réunion avec les représentants de la Confédération, notamment en matière de prise en charge des préoccupations professionnelles soulevées dans le domaine de la commercialisation des dispositifs médicaux.

Cette rencontre a également permis de passer en revue les différentes mesures et facilitations mises en place au

profit des opérateurs économiques, particulièrement celles relatives à la simplification et à l'accélération des procédures d'obtention des licences des programmes prévisionnels d'importation et le renforcement des mécanismes d'accompagnement pour prendre en charge les préoccupations des opérateurs dans les meilleurs délais, de manière à garantir une réponse efficace aux besoins du marché national.

Le ministre a réaffirmé que la localisation de la production des dispositifs médicaux contribuera au renforcement des capacités nationales de production et à la consolidation de la sécurité et de la souveraineté sanitaires, grâce à la valorisation des compétences nationales et à l'encouragement de l'investissement dans ce domaine.

De leur côté, les représentants de la CAP ont salué cette démarche, tout en soulignant leur disponibilité à poursuivre le développement de leurs investissements et l'élargissement de leurs activités dans la production des dispositifs médicaux, afin de renforcer la production locale et de répondre aux besoins du marché national.

RE

LANCEMENT D'UNE FORMATION NUMÉRIQUE GRATUITE À SAÏDA

LE PROGRAMME "77.7" FORME DEUX CENTS PARTICIPANTS DANS LA WILAYA

Deux cents jeunes, femmes et hommes de la wilaya de Saïda, ont participé hier dimanche à une session de formation en présentiel, offerte sans frais, dans le cadre de l'initiative "77.7" portée par Algérie Télécom, qui vise à promouvoir l'inclusion et l'autonomisation numériques des populations.

Par Tinhinane Bendahmane

Cette action, conduite par Algérie Télécom au sein du Centre de développement des compétences de Saïda, a été placée sous la responsabilité de Yassine Chikhar, conseiller du directeur général de l'opérateur public.

M. Chikhar a expliqué à l'APS que le dispositif "77.7", ouvert aux individus de 7 à 77 ans, a pour objectif de soutenir les citoyens dans leur appropriation du numérique, en les initiant aux technolo-



gies et aux outils digitaux contemporains, parmi lesquels l'intelligence artificielle, la cybersécurité et la sauvegarde des données à caractère personnel, afin qu'ils puissent bénéficier des progrès techniques dans des conditions sécurisées et performantes.

Il a relevé que la forte participation observée lors des formations organi-

sées dans les Centres de développement des compétences d'Annaba, de Sétif et de Saïda témoigne d'un intérêt marqué pour l'acquisition de compétences numériques, et a précisé qu'Algérie Télécom, par cette démarche, entend élargir l'offre de formation et consolider l'intégration numérique sur l'ensemble du territoire national.

M. Chikhar a également détaillé que cette session, animée par des enseignants spécialistes du numérique au Centre de Saïda, a abordé plusieurs thèmes, à savoir la présentation de l'intelligence artificielle et de ses applications, la sécurité informatique, la confidentialité des données, ainsi que la découverte des outils et des savoir-faire numériques récents.

Il a en outre souligné que le programme "77.7" s'adresse à toutes les tranches d'âge, dans le but de leur fournir les bases théoriques et pratiques indispensables pour évoluer dans l'univers numérique, de les aider à mieux percevoir les atouts des technologies actuelles, tout en les éclairant sur les dangers et les mesures de prévention. M. Chikhar a enfin indiqué que, depuis son lancement en juillet dernier, le programme rencontre un vif succès populaire, avec plus de 150.000 inscriptions enregistrées sur la plateforme en ligne, toutes wilayas confondues, et que 1.166 personnes ont déjà suivi 40 sessions de formation à distance jusqu'à présent.

T.B

RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE À SÉTIF

HUIT NOUVEAUX CURSUS INTÉGRÉS

La wilaya de Sétif a étoffé son catalogue de formations professionnelles en vue de la rentrée d'octobre 2026, avec l'ajout de huit filières inédites, a indiqué dimanche la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels.

Par Saïd Slimane

Selon les précisions fournies par Salah Guessasse, responsable du service de la formation continue et des relations avec les partenaires au sein de cette direction, ces nouvelles options couvrent des domaines variés : "soutien en technologies de l'information et réparation de micro-ordinateurs", "conducteur de moissonneuse-batteuse", "technicien en station de potabilisation", "valorisation du carton usagé", "recyclage des matières plastiques", "conduite de la taille et du greffage des arbres fruitiers", "agent de prévention et de sécurité sur

les chantiers de bâtiment", ainsi que "manœuvre agricole".

L'introduction de ces disciplines répond à une volonté de privilégier les secteurs jugés prioritaires, en phase avec les besoins du marché du travail, les exigences du tissu économique et les souhaits des candidats à la formation, afin de favoriser l'insertion professionnelle et la création d'activités génératrices de revenus et d'emplois durables, a souligné la même autorité.

Ces enseignements viennent compléter un ensemble d'environ 200 spécialités déjà dispensées dans les centres et instituts répartis sur les 60

communes du département, a rappelé la source, qui a également mentionné que la prochaine session d'octobre propose 12.443 places pédagogiques, déclinées selon les différentes modalités de formation.

Le territoire de Sétif dispose actuellement de 54 structures de formation, offrant une capacité théorique de 12.328 places, parmi lesquelles figurent 4 instituts nationaux spécialisés, un centre d'excellence, 28 centres de formation professionnelle publics et 24 établissements privés, selon le bilan de la direction du secteur.

S.S

TOUGGOURT

PLUS DE 2.700 NOUVELLES PLACES DE FORMATION POUR LA SESSION D'OCTOBRE

Pas moins de 2.760 nouvelles places de formation, toutes formules confondues, seront proposées dans la wilaya de Tougourt pour la rentrée de la formation professionnelle (session octobre 2026), a-t-on appris dimanche de la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

Parmi ces offres de formation, 1.810 sont sanctionnées de diplômes en formation professionnelle, dont 900 en formation par apprentissage, 770 en formation résidentielle et 140 en cours du soir et formation par passerelles, a détaillé le chef de service du bureau d'orientation

à la DEFP, Salem Mengaâ.

Selon le même responsable, 950 places de formation couronnée de certificat d'aptitude professionnelle (CAP), dont 155 postes pour la formation de la femme au foyer, 145 pour les cours du soir, 175 places pour les établissements pénitentiaires, et 475 places pour d'autres formations de qualification.

La nomenclature de la formation professionnelle sera étoffée au titre de cette session dans la wilaya de Tougourt par le lancement de nouvelles spécialités de formation en installation du réseau de la fibre optique, l'élevage équin, soudure-

pipe, mécanique agricole, design et couture, installation de chauffage central, en sus d'autres spécialités qualifiantes de main-d'œuvre répondant aux exigences du marché de l'emploi local et national.

La DFEP de Tougourt entend lancer, en préparatifs de la prochaine session, des activités d'information et de sensibilisation à travers les différents établissements de la formation, consistant en des caravanes de vulgarisation des offres et spécialités disponibles et l'encouragement des jeunes sur l'importance d'acquérir une qualification.

R.R

BÉJAIA

LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION RENFORCÉ PAR 20 NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Vingt nouveaux établissements scolaires pour les trois paliers d'enseignement seront réceptionnés à l'occasion de la rentrée scolaire 2026/2027 dans la wilaya de Béjaia, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de l'éducation nationale.

Les services de la direction de l'éducation ont indiqué lors de la 2e session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) que le secteur sera renforcé à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire par 12 groupes scolaires, 4 Collèges d'enseignement moyen (CEM) et 4 lycées, offrant au total 12.840 nouvelles places pédagogiques.

Plusieurs autres structures, à savoir 12 cantines scolaires, 7 salles de sport et une unité de dépistage (UDS), seront également réceptionnées à l'occasion de

la rentrée scolaire, ont souligné les mêmes services.

Au titre de l'année scolaire 2026/2027, la wilaya compte 254.497 élèves, dont 123.435 dans le cycle primaire, 89.217 dans le cycle moyen et 41.845 dans le secondaire, soit une hausse de 4.285 élèves par rapport à l'année précédente, a-t-on souligné.

Les mêmes services ont ajouté que l'allocation spéciale de scolarité a été intégralement versée à 36.582 bénéficiaires et que 48.804 manuels scolaires ont été distribués gratuitement aux élèves des trois paliers d'enseignement.

S'agissant du transport scolaire, la direction de l'éducation a fait savoir que la wilaya dispose de 1.170 bus pour transporter 49.721 élèves à travers

l'ensemble des communes.

Concernant l'acquisition d'équipements pour les établissements scolaires, notamment de tables, chaises, tableaux et bureaux, une enveloppe de 300 millions DA a été prévue à cet effet, indique la même source. Le secteur de l'éducation à Béjaia dispose de 589 écoles primaires, 166 CEM, 67 lycées et 545 cantines scolaires, ainsi que 38 salles de sport et 12 UDS, selon les mêmes services.

Plus d'une trentaine d'établissements scolaires, une soixantaine de salles de classe et d'autres structures, inscrits au titre de différents programmes, sont actuellement en cours de réalisation à travers la wilaya, a-t-on souligné de même source.

R.R

TÉBESSA

ORGANISATION DE 22 RENCONTRES DE PROXIMITÉ DE SENSIBILISATION À L'ENTREPRENEURIAT DEPUIS JUIN

La wilaya de Tébessa a connu l'organisation depuis le mois de juin passé de 22 rencontres de proximité de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans le cadre du programme "1.800 minutes Tamkeen" lancé par l'antenne locale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), a indiqué dimanche son directeur, Ismaïl Maâche.

Le même responsable a précisé à l'APS en marge d'une rencontre de sensibilisation, tenue au siège de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), que "depuis le lancement du programme le 21 juin passé, 22 rencontres de proximité de sensibilisation ont été organisées pour encourager l'entrepreneuriat et assister au développement et à la gestion de micro-projets, touchant plus de 600 personnes". M. Maâche a ajouté que ces rencontres ciblent les jeunes, les femmes au foyer, les diplômés des universités et des établissements de formation professionnelle et les artisans, soulignant que les caravanes ainsi organisées ont touché la plupart des communes de la wilaya pour expliquer les dispositifs d'appui, les programmes de formation offerts et les diverses formes d'assistance à l'entrepreneuriat.

Ces caravanes ont suscité l'intérêt des citoyens souhaitant concrétiser leurs projets ou développer leurs micro-entreprises, a relevé le même responsable ajoutant que la programme se poursuit pour élargir les opportunités d'investissement dans les micro-projets.

R.R

AVEC UN MILLIARD DE DOLLARS D'EXPORTATION

LE SECTEUR AGRICOLE RWANDAIS CONFIRME SA MONTÉE EN PUISSANCE

Pilier essentiel de l'économie rwandaise, l'agriculture représente près de 20 % du produit intérieur brut et assure un emploi à environ 35 % de la population active. Au cours de l'exercice fiscal 2025/2026, le secteur a une nouvelle fois enregistré une progression notable de ses ventes à l'étranger, renforçant ainsi sa contribution aux ambitions économiques du pays.

Par Nawal Bordji

Les exportations de produits agricoles ont permis au Rwanda de générer 1,1 milliard de dollars de recettes sur la période, selon les données communiquées le 12 août par le Conseil national de développement des exportations agricoles. Ce résultat constitue une étape particulièrement importante pour le pays, puisqu'il dépasse pour la première fois le seuil symbolique du milliard de dollars.

La performance représente une hausse d'environ 24 % comparative aux 893,16 millions de dollars réalisés durant l'exercice précédent. Elle confirme également une dynamique déjà engagée en 2024/2025, année au cours de laquelle les recettes provenant des exportations agricoles avaient progressé de 6,4 %. Le nouveau record témoigne ainsi d'une évolution soutenue du commerce extérieur agricole rwandais.

Plusieurs éléments expliquent cette amélioration. Le Conseil national de développement des exportations agricoles souligne notamment les efforts engagés pour moderniser les infrastructures destinées à l'acheminement des marchandises vers les marchés extérieurs. Le renforcement



des dispositifs de traçabilité, l'amélioration du contrôle de la qualité et l'adaptation des produits aux exigences internationales ont également contribué à accroître la capacité du pays à exporter dans de meilleures conditions.

Le Rwanda mise par ailleurs sur une stratégie de diversification afin de réduire sa dépendance à l'égard d'un nombre limité de marchés et de produits. Le développement des moyens logistiques, l'intensification des relations commerciales avec les acheteurs étrangers et la recherche de nouveaux débouchés figurent parmi les priorités poursuivies par les autorités. Cette orientation s'accompagne d'actions destinées à mieux valoriser les productions agricoles déjà reconnues sur les marchés internationaux.

Le café occupe notamment une place importante dans cette stratégie. Le pays cherche à renforcer son image de producteur de qualité en organisant différentes initiatives consacrées à la promotion de cette filière. La compétition nationale dédiée aux meilleurs cafés de spécialité du

Rwanda constitue l'un des rendez-vous destinés à mettre en avant la qualité et les caractéristiques des productions locales auprès des professionnels et des consommateurs.

Pour Claude Bizimana, directeur général du Conseil national de développement des exportations agricoles, le franchissement du milliard de dollars représente une avancée majeure. Cette progression traduit, selon lui, les efforts déployés pour transformer le secteur agricole et améliorer durablement la présence du Rwanda sur les marchés mondiaux.

Les chiffres détaillés par filière pour l'exercice 2025/2026 ne sont toutefois pas encore disponibles. Les résultats de l'exercice précédent permettent néanmoins d'identifier les principales sources de revenus du commerce agricole extérieur. Le café, le thé et les produits issus de l'horticulture figuraient alors parmi les catégories ayant généré les recettes les plus importantes.

Au-delà du seul résultat financier, cette progression s'inscrit dans le cadre plus large de la politique de

transformation de l'agriculture conduite par Kigali. Le pays s'est fixé, dans son cinquième Plan stratégique pour la transformation de l'agriculture, l'objectif de porter les recettes provenant des exportations agricoles à plus de 1,5 milliard de dollars à l'horizon 2028/2029.

Avec les 1,1 milliard de dollars atteints au terme de l'exercice 2025/2026, le Rwanda a donc déjà réalisé une part importante du chemin vers cette ambition. Il lui reste cependant à mobiliser environ 400 millions de dollars supplémentaires pour atteindre le niveau visé. La progression enregistrée laisse entrevoir une possibilité d'atteindre cette cible, à condition que le rythme actuel soit maintenu et que les nouvelles capacités d'exportation continuent de se développer.

Pour accélérer cette évolution, les autorités entendent poursuivre l'élargissement de la gamme des produits destinés à l'étranger, tout en augmentant leur valeur ajoutée. L'enjeu consiste notamment à ne pas se limiter à l'exportation de produits bruts, mais à développer davantage leur transformation afin d'obtenir une rémunération supérieure sur les marchés internationaux.

Le renforcement de la présence commerciale du Rwanda à l'étranger constitue également un axe majeur. En améliorant la qualité, la présentation, la traçabilité et la conformité de ses productions, le pays cherche à accéder à des marchés plus exigeants et potentiellement plus rémunérateurs.

La progression des recettes agricoles apparaît ainsi comme un indicateur central de la transformation engagée par Kigali. L'objectif n'est plus seulement d'accroître les volumes produits, mais de construire une agriculture plus productive, mieux organisée et davantage tournée vers les marchés à forte valeur. Le franchissement du seuil du milliard de dollars marque, dans cette perspective, une étape significative dans la stratégie rwandaise visant à faire de l'agriculture un moteur plus puissant de croissance, d'emplois et de recettes en devises.

N.B

FACE À L'ESSOR DU SOLAIRE ET DE L'ÉOLIEN

LE SYSTÈME ÉLECTRIQUE KENYAN CONTRAINT DE SE RÉINVENTER

Porté par une électrification rapide et un bouquet énergétique déjà largement dominé par les sources renouvelables, le Kenya se trouve aujourd'hui confronté à des limites techniques de plus en plus contraignantes sur son réseau électrique. La montée en puissance du solaire et de l'éolien, dont la production fluctue au gré des caprices météorologiques, oblige le pays à repenser en profondeur la gestion de son infrastructure énergétique. Kenya Power, l'opérateur historique du secteur, estime que cette évolution pèse désormais sur la stabilité et la fiabilité du système, et que des ajustements structurels deviennent indispensables pour éviter des déséquilibres préjudiciables à l'approvisionnement national.

Selon les classifications établies par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le Kenya occupe actuellement le troisième échelon sur une échelle de six niveaux destinée à évaluer le degré d'intégration des énergies renouvelables variables, telles que l'énergie solaire et éolienne. À ce stade intermédiaire, ces sources ne sont plus neutres dans le fonctionnement quotidien du réseau : leurs variations, parfois brutales, imposent aux autres moyens de production de réagir rapidement pour compenser les écarts et maintenir un équilibre constant entre l'offre et la demande. En d'autres termes, le

système doit sans cesse s'adapter à des à-coups de production qui deviennent structurels.

Cette transformation intervient dans un contexte où l'accès à l'électricité a connu une progression spectaculaire au Kenya. En une douzaine d'années, le taux de couverture est passé de 37 % de la population en 2013 à 79 % en 2025, et le gouvernement affiche désormais l'ambition d'atteindre l'accès universel d'ici 2030. Cette démocratisation de l'électricité, bien que porteuse de progrès social et économique, accroît également la pression sur un réseau déjà soumis à des contraintes croissantes liées à l'intermittence des énergies nouvelles.

Pour comprendre pourquoi le solaire et l'éolien compliquent la gestion du réseau, il faut revenir à la nature même de ces sources d'énergie. Une centrale géothermique, par exemple, offre une production relativement constante et prévisible, tout comme une installation hydroélectrique fonctionnant dans des conditions hydrologiques favorables. En revanche, les panneaux solaires et les éoliennes dépendent entièrement de facteurs extérieurs : l'ensoleillement pour les premiers, la force et la régularité du vent pour les secondes. Dès que le ciel se couvre ou que la brise faiblit, la production chute brutalement, et le gestionnaire du réseau doit immédiatement mobiliser d'autres capacités pour éviter une rupture d'alimentation. Inversement, lorsque le soleil brille ou que le vent souffle fort, ces sources peuvent inonder le réseau d'une électricité abondante, réduisant alors le recours aux centrales classiques, parfois même en période de faible demande.

Kenya Power estime que la part combinée du solaire et de l'éolien dans la capacité totale du réseau atteint désormais environ 21 %, un seuil nettement supérieur aux 15 % qu'elle jugeait jusqu'alors comme un niveau idéal pour garantir une exploitation harmonieuse. Plus frappant encore : lors des pics de consommation, ces deux filières peuvent fournir jusqu'à 34 % du mix électrique national. Cette proportion élevée expose le système à des fluctuations marquées, et l'oblige à conserver en permanence des réserves de capacité mobilisables en quelques minutes pour pallier les baisses soudaines de production. Cette exigence technique se traduit par un surcoût non négligeable pour le maintien d'une alimentation fiable, ce qui pèse sur les finances de l'opérateur et, à terme, sur le prix de l'électricité pour les consommateurs.

La gestion du réseau se heurte également à un autre facteur de complexité : l'évolution de la demande. La consommation électrique connaît en effet des écarts considérables entre les heures de pointe et les périodes creuses. Actuellement, le pic de demande avoisine 2 549 mégawatts, et les projections de Kenya Power tablent sur une hausse à 2 680 MW d'ici 2027. En revanche, pendant les plages horaires où l'activité économique ralentit, la consommation peut tomber à environ 1 183 MW. L'écart entre ces deux extrêmes dépasse ainsi 1 300 MW, ce qui impose au réseau une flexibilité extrême et une capacité d'adaptation permanente, difficile à concilier avec l'irrégularité des énergies renouvelables variables.

N.B

MIGRATION IRRÉGULIÈRE

LE MAKHZEN EXPULSE DES JOURNALISTES ESPAGNOLS DE LA VILLE DE FNIDEQ

Le régime du Makhzen marocain a expulsé samedi l'équipe de journalistes de la télévision publique espagnole TVE et de l'agence de presse espagnole EFE de la ville de Fnideq, alors qu'elle couvrait les tentatives de migration irrégulière vers la ville de Ceuta ainsi que la situation sociale aux abords de la frontière entre les deux pays, suscitant de vives condamnations de cette atteinte à la liberté de la presse.

Des observateurs n'excluent pas que cette décision soit liée à la colère du Makhzen face à la couverture par les médias espagnols de la fuite collective de dizaines de milliers de Marocains vers Ceuta à la fin du mois de juillet dernier, ainsi qu'à la mise en lumière de l'implication du Makhzen dans l'afflux de migrants irréguliers vers la ville, dans une tentative de faire pression sur Madrid et l'Union européenne (UE).

Le site de la Radio -Télévision espagnole (RTVE) avait publié une enquête révélant une montée du mécontentement social au Maroc, sur fond de situation économique et sociale difficile dans le pays, parallèlement à la récente crise migratoire à Ceuta, suscitant des interrogations sur l'avenir du régime du Makhzen face à la montée de la colère.

La télévision publique espagnole TVE avait également diffusé un reportage affirmant que l'entrée de plus de 72.000 migrants marocains à Ceuta constituait une opération "organisée" et non une simple "migration spontanée".

Dans un communiqué, la RTVE a exprimé son profond rejet de la décision des autorités marocaines d'obliger son équipe d'in-



formation, ainsi qu'une équipe de l'agence de presse espagnole EFE, présentes dans la région, à quitter la ville de Fnideq.

Le communiqué précise que les journalistes effectuaient un travail de terrain "rigoureux et d'intérêt public", portant sur les mouvements de population et la situation sociale dans la zone frontalière avec Ceuta, soulignant que les autorités marocaines ont informé les journalistes oralement

qu'ils devaient quitter la ville, en invoquant pour seule justification "l'exécution des instructions", sans fournir aucune explication officielle.

Le président de la RTVE, José Pablo López, a affirmé que "l'expulsion de nos professionnels de Fnideq constitue un obstacle extrêmement grave à la liberté de la presse et au droit d'accès à l'information". Il a souligné que "l'engagement des professionnels de la

RTVE à fournir une couverture honnête, objective et de terrain des événements liés à la migration ne peut être soumis à des décisions arbitraires empêchant de montrer la réalité".

Il a également affirmé que la restriction de l'accès aux zones où se déroulent les événements "porte directement atteinte à la transparence internationale".

De son côté, l'agence espagnole EFE a condamné l'expulsion de ses journalistes et de ceux de la télévision espagnole TVE du Maroc, sur ordre des autorités marocaines.

Elle a estimé que la menace de retrait des accréditations et du matériel professionnel pour contraindre les journalistes à quitter leurs hôtels, sans fournir aucune justification officielle, constitue "une attaque directe" contre la liberté d'exercer leur profession et contre le droit des citoyens à accéder à une information fiable.

L'agence EFE a également affirmé que "le fait d'empêcher la presse espagnole d'être présente sur le terrain restreint arbitrairement sa capacité à fournir un récit indépendant et fiable des événements".

RI

SITUATION CRITIQUE AU LIBAN

LA LIGUE ARABE DÉNONCE LA DANGEREUSE ESCALADE SIONISTE

La Ligue arabe a vivement dénoncé les attaques sionistes continues contre le sud du Liban, qui ont ciblé des civils à Nabatiyeh ainsi que dans plusieurs villages et localités avoisinants, les qualifiant d'"agression flagrante contre la souveraineté du Liban" et d'"escalade dangereuse susceptible de faire échouer tout effort visant à parvenir à l'apaisement".

Dans un communiqué publié samedi, la Ligue des Etats arabes a souligné que ces

politiques et pratiques sionistes "révèlent de manière flagrante les intentions de l'occupation de prolonger les affrontements, d'entraver les négociations et d'imposer sur le terrain une nouvelle réalité, totalement inacceptable et rejetée".

Elle a mis en garde contre "le risque d'un élargissement du conflit et d'un basculement vers des affrontements de plus grande ampleur", appelant la communauté internationale à "intervenir pour mettre immédiatement

fin" à la machine de guerre sioniste.

La Ligue arabe a également appelé l'entité sioniste à "respecter la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU".

Elle a enfin renouvelé sa solidarité avec le Liban et son peuple ainsi que son soutien total à l'Etat libanais "face à toutes les agressions visant sa sécurité, sa stabilité, sa souveraineté et sa paix civile", selon le communiqué.

RI

AGRESSION CONTRE GHAZA

LE CROISSANT-ROUGE PALESTINIEN RETROUVE LE CORPS D'UN ADOLESCENT TOMBÉ EN MARTYR À KHAN YOUNES

Les équipes du Croissant-Rouge palestinien ont retrouvé dimanche le corps d'un adolescent tombé en martyr suite à des tirs des forces d'occupation sionistes à Khan Younes, au sud de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa."Les équipes du Croissant-Rouge ont retrouvé le corps de l'enfant Souheil Massoud Chlouf, au sud de Khan Younes, dans le sud de la bande de Ghaza", précise Wafa.

"L'enfant, âgé de 14 ans, avait été blessé samedi soir par des tirs des forces sionistes dans la rue Al-Tina", ajoute la même source.

Par ailleurs, des sources médicales ont indiqué que trois Palestiniens avaient été blessés par des tirs des forces sionistes qui ont pris pour cible des tentes de personnes déplacées à Al-Mawasi.

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait au moins 73.391 martyrs et 174.280 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon le dernier bilan provisoire des autorités sanitaires palestiniennes.

RI

AGRESSION SIONISTE CONTRE LE LIBAN

L'UNICEF APPELLE À PROTÉGER LES ENFANTS ET LES CIVILS

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) au Liban a appelé à la nécessité de protéger les enfants et les civils, alors que les frappes sionistes se poursuivent dans le sud du pays. Dans une publication diffusée samedi soir sur son compte officiel sur les réseaux sociaux, l'organisation a exprimé sa tristesse après la mort en martyrs de trois enfants et d'autres civils dans une frappe sioniste ayant ciblé la localité d'Ansar, dans le sud du Liban, soulignant "la nécessité de respecter le droit des enfants à être en sécurité".

L'UNICEF a, à cet égard, appelé à "prendre des mesures immédiates pour protéger les enfants et les civils", soulignant que "cette violence doit cesser" et que "la protection doit être assurée en tout temps".

Le Centre des opérations d'urgence du ministère libanais de la Santé publique avait annoncé, plus tôt dans la journée, que le bilan global de l'agression sioniste contre le Liban depuis le 2 mars s'élevait à 4.346 martyrs et 12.301 blessés.

RI

GRÈCE

DEUX MORTS DANS DES INCENDIES SUR L'ÎLE DE SALAMINE

Deux personnes ont péri sur l'île de Salamine, près d'Athènes, où deux incendies se sont déclarés quasi-simultanément dimanche, provoquant l'évacuation de centaines de personnes, indiquent les services de secours grecs.

"Deux corps ont été découverts" près de la plage de Peristeria, dans le sud de l'île, a affirmé un membre des services de secours, cité par des médias.

"Un ordre d'évacuation a été donné. Des centaines de vacanciers et de résidents per-

manents sont concernés", avait auparavant déclaré un porte-parole des pompiers, Yiannis Artopios, à la chaîne de télévision publique ERT.

Les deux incendies ont été détectés "presque simultanément", dans deux zones réputées pour la baignade dans le sud et l'est de l'île, avait-il précisé.

Quelque 150 pompiers ont été mobilisés, ainsi que 4 avions et 6 hélicoptères. Les garde-côtes ont déployé cinq navires.

RI

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GOOGLE RÉORIENTE SA STRATÉGIE FACE À LA PRESSION CHINOISE

Confronté à l'offensive des start-up chinoises capables de proposer des modèles ultra-performants à des tarifs imbattables, Google opère un virage stratégique historique. Le géant américain met entre parenthèses sa quête des modèles de pointe pour engager une véritable guerre des prix, quitte à les diviser en deux.

Par Yakout Abina

Pendant des années, Google a incarné la course à la performance dans l'intelligence artificielle. Chaque nouveau modèle devait être plus grand, plus rapide, plus impressionnant. Mais cette logique de sur-enchère technologique est en train de s'essouffler. En Chine, une nouvelle génération d'acteurs bouscule les règles du jeu : leurs modèles sont ouverts, copiables et surtout beaucoup moins chers.

Face à cette offensive, Google revoit sa stratégie. Le géant américain ne cherche plus seulement à briller par la puissance brute. Il veut désormais proposer des outils abordables, capables de rivaliser sur le terrain du prix. Jeudi dernier, la firme de Mountain View a dévoilé Gemini 3.7 Flash, seulement vingt-trois jours après la version précédente. La gamme Flash se veut rapide et bon marché, conçue pour le gros volume et les agents automatisés. En



revanche, le modèle de pointe, Gemini 3.5 Pro, promis lors de la conférence développeurs de mai et testé chez des partenaires en juillet, demeure absent.

Pour séduire les développeurs, Google a coupé ses prix de moitié, proposant Gemini 3.7 Flash à 0,75 dollar le million d'unités en entrée. Mais cette baisse de prix risque de ne pas suffire face à l'offensive chinoise. Des entreprises comme DeepSeek proposent des modèles cinq fois moins chers (environ 0,14 dollar) et les distribuent en accès libre. D'autres acteurs comme Alibaba, avec sa gamme Qwen, ou en-

core Kimi et MiniMax, inondent aussi le marché avec des outils gratuits ou très abordables.

Sur le plan technique, Gemini 3.7 Flash affiche des progrès notables en programmation. Google revendique une hausse de 49 % à 65,3 % sur le test DeepSWE et de 34,4 % à 43,6 % sur un autre exercice de code. Le score d'automatisation des tâches aurait presque doublé. Mais ces chiffres restent internes, sans validation indépendante, et doivent être pris avec prudence.

Pour un groupe comme Google, dont la marque s'est bâtie sur la suprématie scientifique, la culture de

l'ingénierie d'excellence et la recherche fondamentale, ce repositionnement s'apparente à une véritable révolution culturelle. Accepter de délaïsser la course au modèle le plus performant de la planète implique de renoncer, au moins temporairement, à son statut de pionnier incontesté de l'IA générative.

Ce basculement stratégique rappelle un épisode fondateur de l'histoire des technologies : le triomphe du logiciel libre. Dans les années 1990, les systèmes d'exploitation propriétaires hyper-sophistiqués et extrêmement coûteux ont progressivement été marginalisés par Linux. Ce dernier n'était pas nécessairement le plus élégant à ses débuts, mais sa gratuité, son ouverture et sa flexibilité ont fini par conquérir l'ensemble des serveurs de la planète.

L'histoire semble aujourd'hui se répéter dans l'intelligence artificielle. Les modèles ouverts, légers et économiques portés par la Chine exercent une pression similaire sur les géants américains. Google l'a parfaitement compris : s'accrocher à des modèles propriétaires ultra-coûteux équivaut à se condamner à occuper un marché de niche, tandis que le gros du volume mondial s'exécute sur des architectures bon marché.

En conclusion, la compétition globale dans l'IA est entrée dans sa deuxième phase. La période de fascination technologique pure cède le pas à une guerre d'usure commerciale. Si la Chine impose aujourd'hui son tempo en tirant les prix vers le bas, la réaction de Google montre que les géants américains sont prêts à se battre avec les mêmes armes.

Y.A

IA ET TEMPS DE RÉPONSE OPENAI APPUIE SUR LE CHAMPIGNON

OpenAI vient de franchir une nouvelle étape dans la course à la rapidité de l'intelligence artificielle. Le groupe américain a dévoilé, le 13 août, un accès expérimental à Ultrafast, une nouvelle formule de son interface de programmation destinée aux entreprises et aux développeurs. Sa particularité n'est pas d'améliorer les capacités du modèle, mais de réduire considérablement le délai nécessaire pour obtenir une réponse.

Par Salim Nait Ouguelmim

Le principe est relativement simple : le même GPT-5.6 Sol peut désormais produire du texte jusqu'à quatorze fois plus rapidement que dans son fonctionnement habituel, avec un débit pouvant atteindre 750 unités de texte par seconde. Il ne s'agit donc pas d'une nouvelle génération de modèle. La différence se trouve principalement dans l'infrastructure informatique utilisée pour l'exécuter.

Cette accélération repose sur la technologie de Cerebras, une entreprise américaine spécialisée dans les processeurs conçus pour l'intelligence artificielle. Contrairement aux architectures traditionnelles qui répartissent les calculs entre de nombreuses cartes spécialisées, Cerebras utilise des processeurs construits sur une immense surface de silicium. L'objectif est de limiter les échanges incessants de données entre différents composants.

Cette particularité est importante, car dans les systèmes classiques, une partie du temps de calcul est consacrée au transfert des informations entre les différents processeurs et unités de traitement. Ces échanges peuvent provoquer des délais perceptibles, particulièrement lorsque les tâches demandent de longues séquences de calcul. En concentrant davantage les opérations, Cerebras cherche ainsi à réduire cette latence sans modifier les capacités intrinsèques du modèle.

OpenAI a illustré cette différence à travers une démonstration particulièrement exigeante. À partir

d'une simple instruction, le modèle doit produire un simulateur d'entrepôt logistique en trois dimensions. L'exercice est réalisé avec les deux configurations afin de montrer concrètement l'écart de vitesse. Dans une tâche de ce type, le gain n'est pas seulement théorique : l'intelligence artificielle doit générer en continu du code, l'analyser, le corriger et poursuivre son travail. Chaque seconde économisée réduit donc directement le temps nécessaire pour obtenir un résultat exploitable.

Il convient toutefois de relativiser l'annonce. Le facteur quatorze communiqué par OpenAI correspond à ses propres mesures et ne fait pas, à ce stade, l'objet d'une validation indépendante rendue publique. Les performances peuvent également varier selon la nature des tâches, la longueur des demandes, la charge des infrastructures et les conditions d'utilisation.

Pour l'instant, Ultrafast ne concerne pas le grand public. Le service est proposé dans le cadre de l'interface de programmation, c'est-à-dire l'environnement permettant aux entreprises et aux développeurs d'intégrer les modèles d'OpenAI dans leurs propres logiciels et services. Son accès demeure limité à un nombre restreint de clients, le temps que les capacités techniques soient progressivement renforcées.

Les premiers utilisateurs appartiennent notamment au secteur financier, avec des entreprises comme Jane Street, mais également à d'autres domaines où la rapidité constitue un élément déterminant. OpenAI cible ainsi les interventions informatiques urgentes, la correction de programmes, l'analyse financière, la détection des fraudes, l'assistance à la clientèle en temps réel, les services vocaux ou encore les plateformes de commerce électronique.

La logique est claire : dans certains métiers, une réponse exacte mais trop tardive peut perdre une grande partie de sa valeur. Lorsqu'un système informatique tombe en panne, lorsqu'une transaction suspecte doit être analysée ou lorsqu'un client attend une réponse immédiate, quelques secondes peuvent parfois faire la différence. Une intelligence artificielle capable de traiter rapidement de grandes quantités d'informations peut alors devenir un véritable outil opérationnel.

Les équipes d'OpenAI expérimentent elles-mêmes ce fonctionnement. Lors d'un incident technique, les développeurs peuvent demander au modèle d'examiner simultanément les journaux d'activité, les traces techniques et différents échanges internes afin d'identifier l'origine d'un problème et de préparer des solutions. La validation et la décision définitive restent cependant du ressort des humains. Dans le domaine de la recherche, l'accélération permet également de multiplier les cycles d'essais. Des expériences qui nécessitaient auparavant plusieurs heures peuvent être répétées beaucoup plus rapidement, ce qui augmente le nombre d'hypothèses pouvant être testées au cours d'une même journée. Cette évolution pose toutefois une question essentielle : combien faudra-t-il payer pour cette vitesse supplémentaire ? OpenAI n'a, pour l'heure, annoncé aucun prix pour Ultrafast. Sa politique tarifaire actuelle laisse néanmoins penser que la rapidité constitue déjà un service à part entière. Les formules privilégiant une exécution rapide sont facturées davantage que les options acceptant un délai plus important, tandis que certains traitements différés bénéficient de tarifs réduits. L'enjeu économique est donc considérable. Pour les entreprises, payer davantage pour obtenir une réponse quelques secondes ou fractions de seconde plus tôt peut sembler coûteux. Mais dans des secteurs où des milliers d'opérations sont effectuées chaque minute, une telle différence peut aussi générer des gains importants de productivité, réduire les temps d'attente et améliorer l'expérience des utilisateurs.

Pour Cerebras, cette collaboration représente également une occasion stratégique. L'entreprise cherche à démontrer que ses processeurs de très grande taille peuvent répondre à des besoins industriels concrets et concurrencer les architectures dominantes du marché. Pour OpenAI, l'utilisation de cette technologie constitue parallèlement un moyen de diversifier ses infrastructures informatiques et de limiter, au moins partiellement, sa dépendance à l'égard des fournisseurs traditionnels de processeurs spécialisés.

S.N.O

PRÉVENTION CONTRE LES INTEMPÉRIES

LANCEMENT D'UNE VASTE OPÉRATION NATIONALE NETTOYAGE

Cette opération fait suite aux directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, qui a appelé à consolider les dispositifs préventifs et à renforcer le degré de préparation face aux risques liés aux intempéries. Elle s'inscrit également dans les préparatifs engagés à l'approche de la saison automnale, sous la supervision et le contrôle régulier des walis de la République, précise le ministère.

Par Saïd Slimani

Le programme prévoit en particulier d'importantes opérations de curage et de nettoyage des réseaux



d'assainissement et des avaloirs. Il comprend également l'enlèvement de la terre accumulée, des sédiments, des déchets et des différents obstacles susceptibles d'entraver l'écoulement des eaux. Les canalisations chargées d'évacuer les eaux pluviales feront, elles aussi, l'objet d'actions d'entretien et de remise en état

destinées à garantir leur bon fonctionnement et à améliorer l'efficacité de ces infrastructures.

Les équipes mobilisées interviendront par ailleurs au niveau des points identifiés comme sensibles afin de corriger les insuffisances constatées. Ces actions seront accompagnées d'un renforcement des

opérations de maintenance préventive, avec pour objectif de faciliter l'écoulement des eaux et d'élever le degré de préparation des services concernés dans les différentes wilayas du pays.

À travers cette initiative, les pouvoirs publics privilégient une démarche anticipative reposant sur une préparation minutieuse, des interventions préventives et une surveillance permanente sur le terrain. Cette action repose également sur une coordination accrue entre les différents services et organismes concernés, afin d'améliorer les capacités opérationnelles des réseaux d'assainissement et des dispositifs d'évacuation des eaux pluviales.

La campagne vise ainsi à réduire les risques pouvant résulter des fortes précipitations et à limiter les éventuels désagréments liés à l'accumulation des eaux. Elle doit contribuer, plus largement, à renforcer la préparation des collectivités locales face aux perturbations météorologiques et à assurer une meilleure protection des citoyens et de leurs biens à l'approche de la saison automnale.

S.S

LA FIGUE DE BARBARIE

UN FRUIT AUX ÉTONNANTS POUVOIRS

Vous avez certainement croisé dans les rues d'Alger ou de sa périphérie ces jeunes marchands ambulants proposant un fruit « sauvage » pour la somme de 20 à 25 DA l'unité. La figue de Barbarie, el hindi en arabe et Akarmous en tamazight. Ce fruit est sauvage. C'est vrai. Il pousse tout seul. Mais ses bienfaits, semble-t-il, sont immenses.

La figue de Barbarie mérite largement le qualificatif de fruit « miraculeux », non pas au sens médical du terme, mais parce qu'elle réunit des qualités nutritionnelles, agronomiques, écologiques et économiques particulièrement remarquables. Derrière son apparence modeste et sa peau couverte de petites épines se cache un fruit étonnamment riche, capable de nourrir, de désaltérer, de valoriser des terres difficiles et de résister à des conditions climatiques où de nombreuses autres cultures peinent à survivre. Dans les régions arides et semi-arides, elle apparaît ainsi comme une véritable alliée de l'homme.

La première de ses grandes qualités réside dans sa remarquable capacité d'adaptation. La figue de Barbarie pousse sur le figuier de Barbarie, une plante particulièrement résistante à la sécheresse. Ses raquettes épaisses sont capables de stocker de grandes quantités d'eau, permettant à la plante de supporter de longues périodes sans précipitations. Cette caractéristique est devenue particulièrement précieuse à une époque où le changement climatique accentue les températures élevées, la raréfaction de l'eau et la dégradation des terres agricoles. Là où certaines cultures nécessitent une irrigation importante, le figuier de Barbarie peut continuer à se développer avec des besoins hydriques relativement faibles.

Cette résistance ne signifie pourtant pas que le fruit soit pauvre. Bien au contraire. La figue de Barbarie contient une quantité appréciable d'eau, ce qui lui confère un pouvoir rafraîchissant très recherché pendant les fortes chaleurs. Sa chair apporte également des glucides naturels, des fibres, des minéraux et différentes molécules antioxydantes. Elle contient notamment de la vitamine C ainsi que des composés phénoliques et des pigments dont l'organisme peut tirer profit dans le cadre d'une alimentation diversifiée. Ses graines renferment, elles aussi, des lipides intéressants et peuvent être valorisées pour produire une huile recherchée.

Les fibres constituent un autre atout important. Une alimentation suffisamment riche en fibres participe au bon fonctionnement du système digestif et contribue à la sensation de satiété. La figue de Barbarie peut donc trouver naturellement sa place dans une alimentation équilibrée, notamment comme fruit frais ou intégré à différentes préparations. Sa richesse en eau et son goût sucré permettent également d'en faire une alternative agréable à certains desserts plus riches en sucres ajoutés.

Mais ce fruit possède une particularité encore plus étonnante : presque rien ne semble devoir être

perdu. Sa pulpe est consommée fraîche ou transformée en jus, confitures, gelées, sirops et autres produits alimentaires. Les graines peuvent être utilisées pour extraire une huile précieuse, tandis que les raquettes du figuier de Barbarie peuvent également être valorisées dans l'alimentation humaine ou animale après préparation appropriée. Même les résidus issus de la transformation peuvent trouver des débouchés dans différentes filières. Cette capacité à multiplier les usages renforce considérablement son intérêt économique.

L'huile extraite des graines est probablement l'un des produits les plus prestigieux associés à la figue de Barbarie. Sa production demande toutefois beaucoup de matière première et un procédé adapté, ce qui explique son prix élevé. Elle est particulièrement recherchée dans les secteurs cosmétique et dermocosmétique. Elle contient notamment des acides gras et de la vitamine E, ainsi que d'autres composés susceptibles d'intéresser les formulations destinées aux soins de la peau. Cette valorisation permet de transformer un fruit parfois considéré comme ordinaire en matière première à forte valeur ajoutée.

Le figuier de Barbarie possède également un intérêt environnemental considérable. Utilisé dans certaines régions comme plante de protection des sols, il peut contribuer à limiter l'érosion et à stabiliser des terrains fragiles. Ses racines participent à la fixation du sol, tandis que ses plantations peuvent constituer des barrières naturelles. Dans les zones menacées par la désertification, il peut donc jouer un rôle dans les stratégies de restauration et de protection des terres, même s'il ne constitue évidemment pas à lui seul une solution à la désertification.

Son extraordinaire sobriété hydrique représente aussi un avantage majeur pour l'agriculture des régions confrontées au stress hydrique. Dans un contexte où l'agriculture doit produire davantage avec moins d'eau, les cultures résistantes à la sécheresse deviennent stratégiques. Le figuier de Barbarie ne remplace pas les cultures traditionnelles, mais il peut diversifier les productions et offrir aux agriculteurs une ressource supplémentaire dans des territoires où les possibilités agricoles sont limitées.

À cela s'ajoute une dimension économique souvent sous-estimée. La transformation de la figue de Barbarie peut créer des activités dans plusieurs domaines : production de fruits, transformation alimentaire, extraction d'huile, cosmétique, alimentation animale et commercialisation de produits dérivés. Une filière organisée peut donc

générer davantage de revenus que la simple vente du fruit frais. Elle permet également de valoriser localement une ressource agricole et de créer des emplois autour de sa transformation.

Le fruit possède enfin une extraordinaire dimension culturelle. Dans plusieurs pays méditerranéens, dont l'Algérie, la figue de Barbarie appartient depuis longtemps au paysage rural et aux habitudes alimentaires estivales. Elle évoque les vacances, les marchés, les campagnes et les journées chaudes durant lesquelles on la déguste fraîche. Derrière cette dimension affective se trouve une plante qui accompagne depuis des générations les populations vivant dans des environnements parfois difficiles.

Il faut néanmoins éviter de transformer ses qualités en promesses médicales exagérées. La figue de Barbarie n'est pas un médicament et ne peut prétendre guérir une maladie. Ses propriétés nutritionnelles sont intéressantes, mais elles doivent être replacées dans le cadre général d'une alimentation équilibrée. Le caractère « miraculeux » de ce fruit réside donc surtout dans la combinaison exceptionnelle de ses avantages : résistance à la sécheresse, richesse nutritionnelle, capacité de transformation, potentiel économique et utilité environnementale.

La figue de Barbarie apparaît ainsi comme un véritable concentré d'ingéniosité naturelle. Elle produit un fruit savoureux malgré des conditions difficiles, stocke l'eau, valorise des terres peu favorables à certaines cultures, nourrit l'homme et l'animal, fournit une huile recherchée et peut contribuer à la protection des sols. À l'heure où le monde agricole doit affronter le réchauffement climatique, la pénurie d'eau et la nécessité de produire de manière plus durable, cette plante ancienne retrouve une actualité étonnamment moderne.

C'est précisément pour cette raison que la figue de Barbarie peut être qualifiée de fruit miraculeux : non parce qu'elle accomplirait des miracles médicaux, mais parce qu'elle démontre qu'une plante apparemment simple peut offrir une impressionnante palette de solutions. Dans les régions arides et semi-arides, elle n'est plus seulement un fruit d'été apprécié pour sa fraîcheur et son goût. Elle peut devenir une ressource alimentaire, écologique et économique de premier plan. Une véritable petite merveille de la nature, protégée par des épines, mais remplie de possibilités.

S.S

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET TRAVAIL

QUAND LES MACHINES MENACENT LES EMPLOIS ET LA COHÉSION SOCIALE

Une étude réalisée auprès de plus de trois mille entreprises en Allemagne montre que l'intelligence artificielle commence déjà à faire baisser les salaires. La moitié des patrons interrogés pensent que les jeunes salariés qui ont moins de cinq ans d'expérience vont gagner moins d'argent.

Par Rihab Taleb

C'est encore plus vrai pour les personnes sans diplôme qui travaillent dans les magasins, les usines ou les services. En même temps, les employés diplômés et très expérimentés profitent de ces nouveaux outils pour être plus efficaces et gagner plus d'argent. On voit donc que les machines ne touchent pas tout le monde de la même façon, mais qu'elles séparent de plus en plus les travailleurs les plus qualifiés des autres.

Cette transformation observée sur le terrain rejoint les prévisions publiées par le FMI (Fonds monétaire international) et la Banque mondiale. Selon ces institutions internationales, près de 40 % des emplois dans le monde sont exposés aux effets de l'intelligence artificielle, un chiffre qui grimpe à 60 % dans les pays développés comme les États-Unis ou la France. Ces organismes confirment que les travailleurs les plus fragiles risquent de perdre une part de leurs revenus, pendant que la rentabilité du capital informatique va



augmenter les écarts de richesse entre les pays riches et les pays en développement.

Les emplois de bureau comme le secrétariat, la saisie de documents, la gestion des fiches de paie ou l'accueil au téléphone sont les premiers visés, parce que ces tâches sont simples et répétitives. Les métiers de l'écriture et de la création sont aussi touchés : fabriquer des images simples ou traduire des textes courts se fait maintenant automatiquement. Même des métiers plus techniques comme la recherche de documents juridiques, le contrôle des comptes ou la programmation informatique de base commencent à être faits par des programmes informatiques qui travaillent plus vite que les humains. Une analyse publiée par

l'OIT (Organisation internationale du travail) précise que l'impact touche particulièrement le travail de bureau, qui emploie une grande proportion de femmes à travers le monde.

Si toutes ces machines finissaient par remplacer les humains et créer un chômage massif sur la Terre entière, les conséquences seraient graves. Sans travail et sans argent, des millions de familles ne pourraient plus payer leur logement, leur nourriture ou leurs soins. Pour réussir à vivre malgré tout, beaucoup de personnes seraient poussées à voler ou à faire du commerce illégal, ce qui ferait monter la violence et le crime dans les villes. Dans le même temps, les gouvernements auraient beaucoup moins d'argent récolté par les impôts, ce qui

rendrait impossible le financement des écoles, des hôpitaux ou de la police pour protéger la population. L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) alerte régulièrement dans ses rapports sur les risques d'instabilité sociale et la hausse des impôts nécessaires pour financer la protection sociale si les pertes d'emplois ne sont pas compensées par des créations de postes.

La perte du travail abîmerait aussi la façon dont les gens vivent ensemble. Le travail donne un rôle dans la société, aide à organiser sa journée et fait se sentir utile. Quand les gens voient que travailler ne permet plus de vivre correctement, ils perdent confiance dans les lois, dans la justice et dans leur pays. Chacun commence à se méfier des autres, à penser seulement à soi et à oublier la gentillesse ou l'entraide. La société finit par se couper en deux : d'un côté, un petit groupe de personnes très riches qui possèdent toutes les machines, et de l'autre, une grande majorité de gens pauvres sans aucun avenir.

Cette peur d'un monde coupé en deux par les machines est exactement le sujet du film *Elysium*, sorti au cinéma en 2013. Dans ce film, la Terre est devenue très pauvre et remplie de gens sans travail qui luttent pour survivre au milieu des vols et des ruines, sous le contrôle de robots policiers méchants. Pendant ce temps, les personnes très riches sont parties vivre au-dessus de la Terre dans une station spatiale magnifique où des machines soignent toutes les maladies et offrent une vie parfaite. Ce film montre bien ce qui peut arriver si l'être humain se fait remplacer par les machines sans que personne ne protège les plus faibles.

R.T

SECOURISME

FORMATION DE PLUS D'UNE CENTAINE DE SECOURISTES VOLONTAIRES À TISSEMSILT



Le Croissant Rouge algérien (CRA) de la wilaya de Tissemsilt a formé 108 secouristes volontaires, dans le cadre d'un programme national lancé par cette organisation, a-t-on appris, dimanche, auprès du président du bureau de wilaya, Djemal Yechkour.

M. Yechkour a indiqué que le Croissant Rouge algérien a assuré, gratuitement, la formation de 108 secouristes, hommes et femmes, dans le domaine des premiers secours, depuis le lancement des sessions de formation dans la wilaya en juin dernier.

Chaque session de formation s'étale sur trois jours, durant lesquels les participants bénéficient d'une formation théorique et pratique portant

notamment sur les gestes de premiers secours et les gestes qui sauvent, avant la remise de certificats aux participants à l'issue de la formation.

Le même responsable a ajouté que ces sessions, encadrées par des médecins généralistes et organisées au niveau de l'Office de l'établissement de jeunesse de la commune du chef-lieu de wilaya, visent à former un grand nombre de citoyens aux premiers secours, à diffuser une culture préventive au sein de la population et à leur permettre d'acquérir les compétences essentielles pour intervenir en cas d'urgence.

Cette initiative, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois en cours, a suscité un vif intérêt auprès des citoyens de la wilaya, notamment parmi les jeunes, a indiqué la même source.

R.S

PALUDISME EN RD CONGO

PLUS DE 26 MILLIONS DE CAS ET PRÈS DE 30.000 DÉCÈS EN 2025

Plus de 26 millions de personnes ont été infectées par le paludisme et près de 30.000 décès liés à cette maladie ont été enregistrés l'année dernière en République démocratique du Congo (RDC), selon des données officielles publiées samedi soir.

Le directeur adjoint du Programme national de lutte contre le paludisme, Guy Dembo, a précisé que "26.064.143 cas de paludisme ont été enregistrés et au moins 29.938 décès provoqués par cette maladie ont été recensés en RD Congo", soulignant que "le paludisme restait le principal problème de santé publique" dans le pays et "nécessite des interventions collectives". "Malgré les efforts concertés, le poids du paludisme reste important pour notre système de santé et nos communautés", a-t-il déclaré. "Face à cette situation, nous devons continuer à renforcer les interventions à fort impact tout en évaluant de nouvelles approches adaptées à nos zones de santé", a-t-il poursuivi.

Dembo s'exprimait devant des journalistes dans la province de l'Ituri, où le gouvernement a lancé cette semaine une campagne d'administration massive de médicaments antipaludiques afin d'accélérer la lutte contre la maladie.

Le paludisme continue de faire des centaines de milliers de morts chaque année dans la région africaine, les jeunes enfants étant les principales victimes, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

R.S

FOOT/COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS (CAN-2026)

LES "VERTES" DÉCROCHENT LE BRONZE CONTINENTAL ET OUVRENT UNE NOUVELLE PAGE POUR LE FOOTBALL FÉMININ ALGÉRIEN

La sélection nationale féminine de football a réalisé un double exploit historique en décrochant, samedi, la médaille de bronze de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), tout en validant, dans la foulée de son parcours, son billet pour la phase finale de la Coupe du monde 2027 au Brésil, ouvrant ainsi une nouvelle page pour le football féminin algérien.

Opposée au pays organisateur, dans la petite finale, l'équipe algérienne a dû batailler jusqu'au bout pour arracher ce résultat inédit, s'imposant aux tirs au but (3-2) après un temps réglementaire achevé sur le score de parité (1-1).

Durant le match et même tout le tournoi, les protégées du sélectionneur Farid Benstiti ont fait preuve d'un remarquable caractère leur ayant permis de s'adjuger cette médaille de bronze, qui constitue une grande première dans l'histoire du football féminin algérien, lequel participait à sa septième phase finale de la CAN. La qualification pour la Coupe du monde 2027, acquise dès l'accès aux demi-finales du tournoi, représente elle aussi une grande première qui vient donner une dimension supplémentaire à la performance des coéquipières de la capitaine Marine Dafeur, désormais appelées à se mesurer aux meilleures sélections mondiales sur la scène brésilienne.

Après avoir franchi les différentes étapes de la compétition, les joueuses avaient refusé de considérer le match de la 3e place comme une simple consolation. "On avait abordé ce match comme une finale, car nous avons senti qu'on avait quelque chose à gagner, et ce qui nous a davantage motivées, c'est tout simplement d'entrer dans l'histoire de l'équipe féminine d'Algérie", a expliqué la meilleure joueuse du match, Lina Boussaha.



Pour le sélectionneur national, il n'était pas question de laisser filer cette place au podium. " On ne pouvait pas s'arrêter là, a-t-il indiqué. On devait aussi respecter la compétition et jouer notre chance à fond."

Conscient de l'enjeu de la petite finale, le sélectionneur national Farid Benstiti avait tenu, à la veille de la rencontre, à mobiliser son groupe autour de cet objectif : "Je crois que quand on arrive dans cette position,

après les poules, le quart de finale et la demi-finale, en effet, on ne peut pas lâcher cette troisième place."

Le technicien algérien avait également tenu à saluer la résilience collective qui a marqué tout

le parcours de la sélection : "le soutien des instances et la force de ce groupe nous ont permis de tenir, d'arriver jusqu'ici et de réaliser cet exploit unique pour l'Algérie. Il fallait vite se remobiliser pour aller chercher la 3e place et continuer à faire grandir cette sélection".

Un tournant pour le football féminin algérien

La sélection algérienne a franchi, au cours de cette CAN-2026, plusieurs caps inédits : l'accès pour la première fois de son histoire au dernier carré de la compétition, la qualification pour la Coupe du monde qui en a découlé, et enfin cette montée sur le

podium continental, avec cette médaille de bronze qui est, en soi, une récompense concrète d'un projet construit depuis plusieurs saisons.

Au-delà du résultat sportif et du fait que le sélectionneur et les joueuses retiennent le caractère historique du bronze algérien, cette double performance pourrait constituer un véritable tournant pour la discipline en Algérie.

Elle devrait contribuer à susciter de nouvelles vocations, renforcer l'intérêt pour le football féminin et encourager la détection et la formation de jeunes talents, avec en ligne de mire l'émergence d'une nouvelle génération de "Vertes".

Cette réussite est également le fruit des efforts consentis en matière de préparation et d'accompagnement de la sélection nationale, avec la mobilisation des moyens nécessaires par les structures sportives nationales

et l'appui des pouvoirs publics au développement du sport féminin et du sport d'élite.

Avec cette troisième place continentale et cette qualification historique pour le Mondial-2027, les "Vertes" viennent ainsi de franchir un cap majeur. Elles ont surtout démontré que le football féminin algérien dispose désormais des arguments pour regarder l'avenir avec ambition et ouvrir de nouveaux horizons.

RS

JEUX MÉDITERRANÉENS TARENTE 2026

L'ALGÉRIE AVEC 248 ATHLÈTES EN ITALIE

L'Algérie participera avec 248 athlètes, dont 151 messieurs et 97 dames, à la 20e édition des Jeux méditerranéens, prévue à Tarente (Italie) du 21 août au 3 septembre prochain, a annoncé jeudi à Alger le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hammad.

La délégation sportive algérienne sera engagée dans 27 disciplines, sur les 33 inscrites au programme officiel de cette édition, qui réunira 26 comités nationaux olympiques.

L'Algérie sera également représentée en athlétisme avec 17 athlètes, dont deux dames, en tir sportif avec 17 athlètes, dont six dames, en luttes associées avec 14 athlètes, dont cinq dames, en boxe avec 12 pugilistes, dont six dames, ainsi qu'en judo et en gymnastique avec 12 athlètes chacune, dont respectivement quatre et six dames.

La participation algérienne comprend également l'escrime avec 11 athlètes, dont cinq dames, le karaté avec 10 athlètes, dont quatre dames, l'aviron avec huit athlètes, dont trois dames, le badminton avec huit athlètes, dont quatre dames, le cyclisme avec huit athlètes, dont quatre dames, la pétanque avec huit athlètes, dont trois dames, et le canoë-kayak avec sept athlètes, dont trois dames.

Le tennis de table sera représenté par six athlètes, dont trois dames, la natation par cinq nageurs, le rafa par quatre athlètes, dont deux dames, et le taekwondo par quatre athlètes, dont deux dames, tandis que l'haltérophilie et le roller (skateboard) compteront chacun trois athlètes.

En sports collectifs, l'Algérie sera présente dans

quatre disciplines : le handball, avec les sélections masculine et féminine (28 athlètes), le volley-ball, avec les sélections masculine et féminine (24 athlètes), le basket 3x3, avec les équipes masculine et féminine (17 athlètes), ainsi que le football, avec la sélection masculine U21 (18 joueurs).

La délégation algérienne comptera par ailleurs le plus jeune athlète de ces Jeux, âgé de 14 ans et engagé en gymnastique.

Outre les 248 sportifs, la délégation algérienne comprend 76 responsables et entraîneurs ainsi que dix arbitres, portant l'effectif global de la mission à 334 personnes.

La mission ne sera pas facile "La mission ne sera pas facile", a reconnu Abderrahmane Hammad, relevant la qualité de la concurrence et le niveau croissant des Jeux méditerranéens d'une édition à l'autre.

Le président du COA a indiqué que les résultats obtenus lors des Jeux méditerranéens d'Oran 2022 constitueront une référence importante pour la participation algérienne à Tarente, aussi bien en termes de performances que de nombre de participants.

Il a estimé que le défi sera encore plus important pour les athlètes qui prennent part pour la première fois à ce rendez-vous, soulignant que leur participation constitue une opportunité d'acquérir de l'expérience et de se mesurer à des sportifs de haut niveau.

L'Algérie mise notamment sur les disciplines individuelles pour décrocher de "bons résultats" à Tarente, particulièrement en athlétisme, en gymnastique et en boxe, au regard du niveau affiché

par les représentants nationaux dans ces spécialités.

De son côté, la cheffe de la délégation algérienne, Zoubida Bouyacoub, a indiqué que les athlètes et les membres de la mission seront hébergés à bord de deux navires stationnés dans une base militaire, l'un pouvant accueillir près de 2.000 personnes et l'autre environ 5.000 personnes.

Elle a précisé que les deux navires disposent de toutes les commodités et des services nécessaires au confort des athlètes et des délégations, qualifiant les conditions d'hébergement de "comparables à celles d'un hôtel cinq étoiles", ce qui devrait permettre aux représentants algériens de se concentrer pleinement sur les compétitions et la récupération.

Concernant le déplacement de la délégation, Bouyacoub a annoncé la mise en place d'un pont aérien composé de six vols charters (aller-retour). Le premier départ est programmé le 19 août, soit l'avant-veille du coup d'envoi des Jeux, tandis que les deux autres rotations sont prévues les 20 et 26 août, afin d'assurer l'acheminement progressif des athlètes selon leur calendrier de compétition.

En clôture de la conférence de presse, Abderrahmane Hammad a annoncé sa candidature au Comité international des Jeux méditerranéens, à l'occasion des élections prévues le 20 août courant lors de l'Assemblée générale de l'instance. Il avait déjà été membre de ce comité durant le précédent mandat.

RS

ACTUALITÉS SPORTIVES

ECLAT DE TRADITIONS ET DE MODERNITÉ

LE 9^e FESTIVAL « L'ÉTÉ EN MUSIQUE » ILLUMINE ALGER

Le 9e Festival culturel international « L'Été en musique » s'est ouvert samedi soir à la Promenade des Sablettes, à Alger, par une soirée artistique animée par Naïma Dziria, grande figure des chansons chaâbie et hawzie. Cette soirée a rassemblé un public nombreux.

Par Hamida Indja

Le 9e Festival culturel international « L'Été en musique » a débuté samedi soir à la Promenade des Sablettes, à Alger. Pour cette première soirée, la célèbre interprète de chaâbi et de hawzi, Naïma Dziria, s'est produite sur scène devant une foule très dense.

Ce festival a été lancé par M. Abdennacer Khellaf, représentant de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda. M. Khellaf est directeur central de l'Organisation et de la Distribution du produit culturel et artistique. Mme Khadidja Dahmani, responsable de cette 9e édition, était présente, tout comme les autres responsables de la région.

Placée sous le slogan « Mélodies du monde... esprit de l'Algérie », cette édition a attiré, dès le premier soir, de nombreux spectateurs venus de toutes les régions du pays pour écouter la voix envoûtante de Naïma Dziria. Elle a interprété une quinzaine de chansons dans les styles hawzi et chaâbi.

Portées par de superbes mélodies



et des rythmes variés, les pièces « Samah ya âin », « Horq ed'dana », « Aând lalla sahranin », « Ya nour aâyani » et « Ya ness kolo el ômri » ont été chantées avec un brio remarquable par cette grande dame de la musique andalouse. Naïma Dziria a reçu un accueil très chaleureux en montant sur scène.

La chanteuse de musique classique et populaire arborait une longue robe Karakou bleue. Elle a confié sa « joie de revoir son public ». Elle était accompagnée d'un groupe d'une dizaine de musiciens, parmi lesquels Saliha Ould Moussa à l'oud. L'orchestre était dirigé avec maîtrise par le chef Amine Dahane.

Le répertoire chaâbi a particulière-

ment séduit l'assistance. L'artiste a repris des œuvres de grands noms du genre, tels que Cheikh Mohamed El Badi (1933-2003), El Hadj El Hachemi Guerouabi (1938-2006) et El Hadj Boudjemaa El Ankis (1927-2015).

Ainsi, « Yal meqnin ezzine », « Allô Allo », « Sali trach qalbi yaâtik akhbarrou », « Djet djet el ândi » et « achqi wegh'rami » ont été interprétées avec un grand succès par l'artiste. Un couple de spectateurs a souligné qu'elle préserve remarquablement un pan essentiel du patrimoine musical algérien.

Le public a participé activement à la soirée, reprenant les refrains, ponctuant les chansons de youyous et d'applaudissements nourris.

Selon les organisateurs, cette 9e

édition confirme la place du festival comme grand rendez-vous culturel, tout en insufflant dynamisme et vitalité à la ville d'Alger.

Avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts et de la Wilaya d'Alger, l'événement poursuit un objectif clair : utiliser la culture pour rapprocher les gens et faire découvrir Alger aux visiteurs.

En transformant la Promenade des Sablettes en un espace culturel ouvert à tous, cette édition révèle une Algérie tournée vers le monde, tout en préservant ses racines. Elle s'inscrit pleinement dans la politique nationale de développement et de promotion culturelle.

Dans une perspective d'innovation et de formation, un atelier intitulé « Musique et Intelligence artificielle » est proposé au village des artistes. Il vise à préparer les jeunes aux nouvelles technologies appliquées à la création musicale contemporaine.

Le festival bénéficie aussi d'un partenariat officiel avec l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins, ainsi qu'avec la direction de la jeunesse, des sports et des loisirs. Cette dernière participe à l'événement en proposant des activités récréatives pour les familles et les jeunes.

Le 9e Festival culturel international « L'Été en musique » se poursuit jusqu'au 21 août. Au programme de dimanche, le public pourra applaudir « Papi Art, Teranga Groove » du Sénégal et le duo « Djam & T-Moh ».

H.I

L'AARC ORGANISE UN ATELIER DE FORMATION "LES MODALITÉS DE PARTICIPATION AUX MARCHÉS CULTURELS INTERNATIONAUX" DU 31 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE À ALGE

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) a annoncé, dimanche dans un communiqué, l'organisation d'un atelier de formation sur "les modalités de participation aux marchés culturels internationaux", du 31 août au 4 septembre à Dar Abdellatif à Alger.

Destiné aux artistes et professionnels de la scène culturelle algérienne, l'atelier vise à renforcer les capacités

des participants à intégrer les marchés culturels internationaux, à connaître les modalités de participation à ces marchés, à développer leurs compétences professionnelles et à élargir le réseau de leurs relations au niveau international. L'atelier est ouvert à "15 participants au maximum", rappelle le communiqué.

RC

C'EST L'ÉTÉ AUSSI À GHARDAÏA DIVERSES ACTIVITÉS ARTISTIQUES ANIMENT LES NUITS ESTIVALES

Le patrimoine culturel et artistique de Ghardaïa est à l'honneur dans le cadre du programme d'animation estivale 2026 établi par la Direction locale de la culture et des arts (DCA), ont indiqué dimanche les organisateurs.

Devant s'étaler jusqu'au 11 septembre prochain, ce programme qu'abrite la Bibliothèque de lecture publique de Bouhraoua, ville de Ghardaïa, vise à animer la scène culturelle locale avec la participation des associations culturelles, des troupes folkloriques et artistes locaux et d'autres wilayas du pays, a indiqué le chef de service des arts et lettres à la DECA, Ahmed

Fenniche. Figurent au programme estival des soirées artistiques, des spectacles, des récitals, en sus de veillées de Madih notamment, dans le cadre de la célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif (Naissance du prophète Mohamed QSSSL).

De nombreux citoyens de la wilaya se sont félicités de l'organisation de pareilles activités appelées à animer la scène culturelle et de vulgariser les différents genres culturels et lyriques à travers le pays, et consolider les échanges culturels et les relations entre artistes et participants.

RC

CONCOURS "MEDIA STAR" LE 31 AOÛT, DERNIER DÉLAI POUR SOUMETTRE LES CANDIDATURES

L'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo Algérie a rappelé les journalistes souhaitant participer à la 19e édition du concours "Media Star" que la date limite de soumission des candidatures a été fixée pour le lundi 31 août courant, indique dimanche un communiqué de l'opérateur.

Rappelant que cette édition traite d'une thématique d'actualité majeure, à savoir "L'impact de l'intelligence artificielle et de la technologie 5G sur les transformations socio-économiques en Algérie", la même source

a précisé que les journalistes peuvent soumettre leurs candidatures directement en ligne via l'adresse <http://ore.do/media-star-participation> ou les envoyer à l'adresse électronique "MediaStar@ooredoo.dz".

Le concours est ouvert aux travaux journalistiques réalisés en langues arabe, tamazight, française et anglaise, publiés ou diffusés sur les médias algériens durant la période allant du 15 août 2025 au 31 août 2026, rappelle le communiqué.

RC

NAUFRAGE SUR UN LAC AU ZIMBABWE LE BILAN ATTEINT LES 72 MORTS

Les secours ont repêché samedi 25 corps supplémentaires après le naufrage d'un ferry cette semaine dans le lac Kariba, au Zimbabwe, ce qui porte le bilan à au moins 72 morts, selon la police.

Les recherches se poursuivent, les autorités craignant un bilan encore plus lourd.

Le ferry de passagers surchargé, exploité par l'Agence gouvernementale pour le développement des infrastructures rurales (RIDA, Rural Infrastructure Development Agency), avait chaviré mardi dans des eaux agitées - un accident rare sur ce vaste lac situé à la frontière avec la Zambie, et un des plus meurtriers de ce type de l'histoire du pays.

"Le bilan du naufrage du bateau Kariba RIDA s'élève désormais à 72 morts après la récupération de trois nouveaux corps dans la soirée du 15 août 2026", a indiqué la police dans un communiqué publié samedi soir. "Par ailleurs, l'identification des corps retrouvés aujourd'hui est en cours", précise le communiqué.

Précédemment dans la journée, le bilan avait bondi à 68 morts après la découverte de 22 cadavres supplémentaires.

La police n'a fourni aucun détail sur ces nouvelles victimes, mais la plupart des passagers du navire étaient des villageois et des marchands de poisson vivant aux abords du lac.

Selon les autorités, le ferry, autorisé à transporter 90 personnes, comptait à son bord 114 adultes, cinq membres d'équipage et un nombre non déterminé d'enfants au moment du drame.

La protection civile a annoncé mercredi que 77 personnes avaient été secourues. S'ajoutant aux 72 morts, cela donne un total d'au moins 149 personnes à bord.

RC

NOTRE ÉPOQUE

VOUS AVEZ DIT «DÉMOCRATIE»?

(2/6)

L'apologie de la cité antique, chez Arendt, la conduit logiquement à nier l'universalité humaine : «La distinction entre l'homme et l'animal recoupe le genre humain lui-même : seuls les meilleurs, aristoi, qui constamment s'affirment les meilleurs et préfèrent l'immortelle renommée aux choses mortelles, sont réellement humains».

Par Bruno Guigue

Hannah Arendt fait sienne la critique réactionnaire des droits de l'homme formulée par Edmund Burke. Elle récusé l'universalité des droits humains, principe funeste qui aurait pour effet de confirmer «le droit du sauvage nu, réduisant les nations civilisées au rang de sauvages». Pour elle, les «tribus sauvages» vivent et meurent «sans avoir contribué d'aucune manière à un monde commun». Ces populations primitives sont «des gens sans-droits qui apparaissent comme les premiers signes d'une possible régression par rapport à la civilisation»⁴. Tandis qu'elle admire la Révolution américaine, qui fut menée par des propriétaires d'esclaves, elle rejette la Révolution française, qui abolit l'esclavage colonial. Dans les années 1960, elle refuse toute portée politique aux revendications des Afro-Américains, reléguant au second plan ce qu'elle appelle dédaigneusement la «Negro question».

Toute philosophie est sous-tendue par une certaine idée de l'homme et de la société. Celle que défend Hannah Arendt participe d'une idéologie qui habille son conservatisme des oripeaux de la cité antique, justifie rétrospectivement l'esclavage et congédie le progrès social comme une dangereuse utopie. Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'obscur clarté de ses anathèmes contre les idées progressistes et le compendium avarié de ses pré-supposés anti-humanistes posent un sérieux problème.

DÉMOCRATIE ET REPRÉSENTATION

Loin de telles impasses, il nous appartient donc de repenser la question de la démocratie à nouveaux frais. Le spectacle offert par sa réalité actuelle invite à formuler la question qu'elle cherche précisément à éluder : cette réalité empirique est-elle conforme à son concept, ou la démocratie est-elle autre chose ? Comme dit Alain Badiou, «le monde contemporain est fondamentalement injuste, et il est scandaleux que cette injustice soit valorisée au nom du signifiant démocratie. Si la démocratie signifie ce type d'injustice, alors elle ne peut pas avoir une valeur universelle. Ou, si la démocratie a une valeur universelle, elle signifie alors autre chose que ce type d'injustice, autre chose que les régimes politiques actuellement dominants en Occident»⁵. Que ces derniers se prétendent démocratiques ne laisse pas



d'interroger, tant la distance entre l'idéal proclamé et la réalité concrète est vertigineuse. Mais encore faut-il s'entendre sur le vocabulaire. Car le terme de démocratie a transfusé des Anciens aux Modernes en effectuant une série de mutations conceptuelles. La première transformation tient à la substitution du régime représentatif à la démocratie directe. Que les citoyens assemblés délibèrent directement des affaires qui les concernent est une idée à laquelle la tradition occidentale a fait un sort depuis longtemps. On a beau concéder pour la forme des espaces de délibération, ils ne sont jamais le lieu où s'exerce le pouvoir politique : ni le vote des lois, ni leur application ne relèvent de procédures démocratiques. Dans les faits, ce que nous appelons démocratie consiste surtout à convoquer les électeurs pour leur demander de désigner des représentants ou des dirigeants.

Promu par les libéraux du XIXe siècle, le régime représentatif n'est pas la démocratie. Non seulement il ne lui ressemble pas, mais il a précisément été conçu pour l'exclure. De Montesquieu à Constant en passant par les hommes de 89, rien n'est plus antidémocratique que le libéralisme politique classique. Son rejet horrifié de la démocratie vaut rejet de la souveraineté populaire : non seulement le peuple est inapte à gouverner, mais il est hors de question qu'il ratifie les lois. Justifié par la théorie libérale, le régime représentatif instauré par la bourgeoisie n'est qu'une oligarchie. Seul le gouvernement du petit nombre, de cette élite éclairée chère à Montesquieu, est le garant de l'ordre social. Cet élitisme libéral a atteint son apogée avec la pré-

tendue démocratie américaine. Fondée par des esclavagistes sans complexe, elle repose dès l'origine sur un racisme structurel dont le moins qu'on puisse dire est qu'il atomise l'idéal universaliste. Idole des libéraux, «Tocqueville célèbre comme lieu de la liberté un des rares pays du Nouveau Monde où règne et prospère l'esclavage-marchandise sur base raciale et dont, au moment du voyage du libéral français, le président est un propriétaire d'esclaves, protagoniste d'une politique de déportation et de décimation des Peaux-Rouges», rappelle Domenico Losurdo⁶. On mesure l'écart abyssal entre les deux révolutions : horreur absolue pour un Thomas Jefferson, le suffrage universel sans distinction de race est l'essence même de la République chère à Robespierre. S'il est au cœur de l'idéologie républicaine d'inspiration rousseauiste, il est totalement étranger au libéralisme des deux rives de l'Atlantique.

Car l'État républicain, pour Rousseau, est un État où le peuple constitué en corps politique exerce la souveraineté. Non que les citoyens détiennent le pouvoir exécutif, car c'est impossible dans les grands États modernes. Mais il doit exercer le pouvoir législatif, qui est l'essence même de la souveraineté. Un peuple libre est un peuple qui obéit à des lois qu'il a lui-même approuvées. Cette prérogative, il est inconcevable qu'il la cède à des représentants élus, car une loi qui n'est pas ratifiée expressément par le peuple n'est pas une loi. La république rousseauiste n'est donc pas une démocratie directe, dont Rousseau dit qu'elle convient davantage à des dieux qu'à des hommes. Ce n'est pas un État où

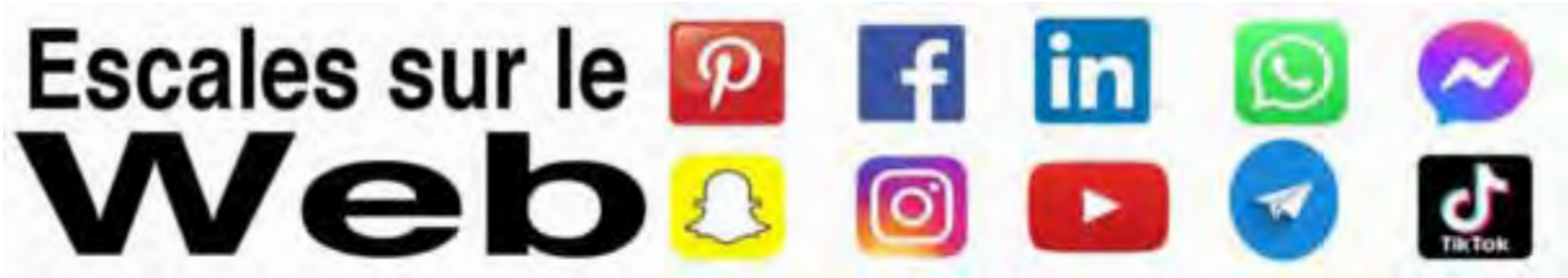
le peuple lui-même rédige les textes législatifs, ce qui est impraticable. Mais c'est une république plébéienne où les lois reçoivent explicitement l'approbation populaire. C'est une république où les lois émanent du peuple et sont appliquées par les dirigeants qu'il a désignés. C'est un régime qui associe le pouvoir législatif du peuple souverain et le pouvoir exécutif du gouvernement qui en est le mandataire.

Quand les États occidentaux actuels se prétendent démocratiques, c'est un double abus de langage, car ils ne sont ni des démocraties au sens antique du terme (le peuple gouverne), ni des républiques au sens rousseauiste (le peuple légifère). La supercherie de la démocratie moderne réside en ceci que le peuple n'y exerce ni le pouvoir exécutif ni le pouvoir législatif. Alors que Rousseau précise que le citoyen d'une république est à la fois souverain et sujet, le citoyen des États modernes est le sujet d'un souverain qu'il n'est que fictivement. Le pouvoir législatif est capté par les représentants qu'il a élus pour faire les lois à sa place, et ces représentants obéissent à la classe dominante. Dépossédé des attributs de la souveraineté, le peuple n'en est pas moins soumis à des injonctions dont on lui prête hypocritement la volonté : n'a-t-il pas voté ? En participant au scrutin, n'a-t-il pas consenti d'avance à son résultat ? La suprême ruse de la démocratie bourgeoise, c'est qu'elle retourne le processus électoral contre la souveraineté du peuple : l'onction du suffrage fonde la légitimité d'un pouvoir qui n'est pas le sien, et auquel il obéit en croyant l'avoir choisi.

Car le corps électoral n'est pas le corps politique, et l'opération du vote dissimule sous l'apparence d'un choix démocratique la réalité de l'oligarchie. Il y a longtemps que les régimes bourgeois ont médité la leçon prodiguée par Alexis de Tocqueville : «Le suffrage universel ne me fait pas peur, les gens voteront comme on leur dira». Lorsqu'elle idolâtre le formalisme électoral, la philosophie politique du libéralisme se laisse prendre dans les filets de cette mystification. «Rien ne rend mieux sensible le paradoxe de la démocratie que l'institution du suffrage universel, écrit Claude Lefort. C'est précisément au moment où la souveraineté populaire est censée se manifester, le peuple s'actualiser en exprimant sa volonté, que les solidarités sociales sont défaits, que le citoyen se voit extrait de tous les réseaux dans lesquels se développe la vie sociale pour être converti en unité de compte. Le nombre se substitue à la substance»⁷. Le problème, c'est que cette mystérieuse substitution entraîne l'évanescence de la souveraineté, que la dissolution des liens sociaux y est fictive, et que les rapports de domination sortent indemnes de l'opération électorale. Censée permettre l'expression de la volonté générale, la démocratie formelle la soumet de facto aux pesanteurs d'une société de classes.

B.G (À SUIVRE...)

F
E
N
R
E
E
T
N
I



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouquelmim

LA CONFIANCE TRAHIE

Il était une fois, dans une jungle luxuriante, un léopard et un serpent étaient amis. Ils partageaient tout, de la nourriture aux secrets. Le léopard faisait confiance au serpent, car il croyait que leur amitié était forte.

Un jour, le léopard décida de partir en chasse pour nourrir sa famille. Il laissa ses petits seuls dans leur tanière et demanda au serpent de les surveiller. Mais le serpent, tenté par la faim, décida de trahir la confiance du léopard et vola la nourriture qu'il avait cachée pour ses petits.

Lorsque le léopard revint, il fut dévasté de découvrir que sa nourriture avait disparu et que le serpent avait disparu également. Les petits du léopard étaient affamés et pleuraient. Le léopard chercha partout le serpent, mais ne put le trouver.

Des jours passèrent, et le léopard finit par retrouver le serpent. Il lui demanda pourquoi il avait trahi sa confiance. Le serpent répondit qu'il

était désolé, mais qu'il avait faim.

Le léopard décida de pardonner au serpent, pensant que leur amitié était plus forte que tout. Mais le serpent continua à trahir la confiance du léopard, volant sa nourriture à plusieurs reprises.

Le léopard comprit finalement que certaines personnes ne changent pas et que la confiance doit être gagnée et protégée. Il décida de mettre fin à leur amitié et de se protéger.

Leçon : La confiance se mérite et se protège. Il est important de savoir qui sont nos véritables amis et de ne pas laisser les autres profiter de notre bonté.

Publié par choupibandita893 sur Facebook, dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 6 novembre 2025



LE JEUNE HOMME QUI REMETTAIT TOUJOURS À DEMAIN

Il était une fois, dans un village entouré de vastes champs fertiles, un jeune homme nommé Kossi. Kossi était fort, intelligent et plein de rêves. Tout le monde disait de lui :

— « S'il se met vraiment au travail, il deviendra un grand homme. »

Mais Kossi avait un défaut terrible : il remettait toujours tout au lendemain.

Quand il fallait aller labourer le champ avec son père, il disait :

— « J'irai demain, aujourd'hui je veux me reposer. »

Quand il fallait réparer sa maison qui laissait entrer la pluie, il répondait :

— « Demain, je trouverai le temps. »

Même pour apprendre un métier auprès du forgeron, il répétait sans cesse :

— « Je commencerai demain, je suis encore jeune. »

Un jour, un vieux sage du village réunissait les jeunes et leur dit :

— « Dans trois jours, un grand roi viendra ici. Il choisira parmi vous celui qui saura lui présenter le champ le mieux cultivé. Ce jeune homme recevra des richesses et deviendra le conseiller du roi. »

Tous les jeunes coururent travailler leurs champs. Certains passèrent des nuits entières à sarcler, planter et arroser.

Kossi, lui, dit en souriant :

— « Trois jours, c'est long ! Je commencerai demain. »

Le premier jour passa, il ne fit rien.

Le deuxième jour, il dit encore : « Je suis fatigué, demain je me lèverai tôt. »

Le troisième jour arriva, et son champ était encore envahi de broussailles.

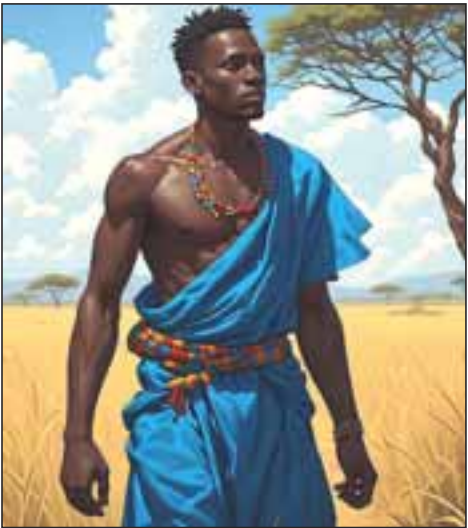
Le roi arriva dans le village, entouré de ses gardes. Il visita les champs des jeunes.

Chez certains, il trouva du maïs déjà haut, de l'igname bien plantée et des sillons bien tracés.

Mais quand il arriva devant le champ de Kossi, il ne vit que des herbes sauvages, des épines et un sol sec.

Le roi secoua la tête et dit :

— « Celui qui ne sait pas prendre soin de son champ ne saura pas prendre soin de sa vie. »



Il choisit un autre jeune, qui devint riche et respecté.

Kossi comprit trop tard qu'il avait perdu une grande occasion. Il baissa la tête et pleura. Le vieux sage, qui l'avait observé, lui dit doucement :

— « Mon fils, le problème n'est pas le travail difficile, mais ton habitude de remettre à demain. Sache que demain appartient à Dieu, mais aujourd'hui est entre tes mains. »

Depuis ce jour, Kossi changea. Il se mit à travailler sans attendre demain. Peu à peu, il rattrapa son retard, et même si le roi n'était plus là, il devint un homme prospère grâce à sa nouvelle discipline.

Moralité du conte

Celui qui remet tout à demain laisse passer les opportunités de la vie.

Le vrai courage est d'agir aujourd'hui.

Le temps perdu ne revient jamais, mais celui qui saisit l'instant présent construit son avenir.

Auteur : Emmanuel M. AHLOUKPE

Publié par choupibandita893 sur Facebook, dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 27 septembre 2025

LES SIX AVEUGLES ET L'ÉLÉPHANT

Parmi les animaux de la forêt, l'éléphant n'est pas content. Il était une fois, six aveugles vivaient dans un petit village. Un jour, ils entendirent parler d'un éléphant qui venait d'arriver en ville. Curieux de découvrir à quoi ressemblait cet animal, ils décidèrent de se rendre auprès de lui.

Chacun d'eux toucha une partie différente de l'éléphant pour essayer de comprendre sa forme et sa taille. Le premier aveugle toucha la trompe et dit : "L'éléphant est comme un serpent long et flexible."

Le deuxième aveugle toucha l'oreille et répondit : "Non, non, l'éléphant est comme un éventail large et plat."

Le troisième aveugle toucha la patte et affirma : "Vous vous trompez, l'éléphant est comme un tronc d'arbre solide et épais."

Le quatrième aveugle toucha le dos et déclara : "L'éléphant est comme une montagne, large et plate."

Le cinquième aveugle toucha la queue et s'exclama : "C'est faux ! L'éléphant est comme une corde mince et flexible."

Le sixième aveugle toucha les défenses et dit : "Vous avez tous tort, l'éléphant est comme deux longues et pointues lances."

Chacun des aveugles était convaincu d'avoir raison, mais aucun n'avait une vision complète de l'éléphant. Ils se disputèrent longtemps, chacun essayant de convaincre les autres de sa perception.

Finalement, un passant leur expliqua que l'éléphant était un grand animal avec différentes parties, et que chacun d'eux avait touché une partie différente. Les aveugles comprirent alors que la vérité était plus grande que leur perception individuelle.

Morale : La vérité est souvent complexe et multiforme. Il est important de considérer différentes perspectives pour avoir une compréhension complète des choses.



Publié par choupibandita893 sur Facebook, dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 6 novembre 2025



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
04:32	12:52	16:36	19:40	21:07

BULLETIN MÉTÉO SPÉCIAL

PLUIES ORAGEUSES ET TEMPÊTES DE SABLE ATTENDUES
CE LUNDI DANS PLUSIEURS WILAYAS DU PAYS

Des pluies, parfois orageuses, sont attendues tout au long des journées de dimanche et lundi dans plusieurs wilayas du pays, d'autres régions connaîtront une vague de chaleur et des tempêtes de sable, indique un BMS de l'Office national de météorologie (ONM).

Placé en vigilance "jaune", le BMS concerne les wilayas de Souk Ahras, Tébessa, Oum El Bouaghi, Khenchela, Constantine, Mila, Sétif, Bordj Bou Arreridj, Batna, M'Sila, Bouira, Médéa, Tiaret, Djelfa, Laghouat, Saida, Sidi Bel Abbès, Tlemcen, El Bayadh, Naama, Illizi, In Salah et Tamanrasset, où des précipitations sont prévues durant cette journée de dimanche.

Des orages sont attendus dans les wilayas de Souk Ahras, Tébessa, Oum El Bouaghi, Khenchela, Constantine, Mila, Sétif, Bordj Bou Arreridj, Batna, M'Sila, Bouira, Médéa, Tiaret, Djelfa, Laghouat, Saida, Sidi Bel Abbès, Tlemcen, El Bayadh, Naama, Illizi, In Salah, Tamanrasset, In Guezzam, Djanet, Bordj Badji Mokhtar, Biskra, Ouled Djellal, Ain Defla, Tissemsilt, Mascara, Oran et Aïn Témouchent.

Par ailleurs, le BMS prévoit des tempêtes de sable au cours de la même



période dans les wilayas d'El Bayadh, Naâma, In Guezzam et Bordj Badji

Mokhtar. Des pluies orageuses sont également attendues demain lundi dans les wilayas de Souk Ahras, Guelma, Constantine, Mila, Sétif, Tébessa, Oum El Bouaghi, Khenchela, Batna, Djelfa, Tiaret, Laghouat, Saida, Sidi Bel Abbès, Tlemcen, El Bayadh, Naama, Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar.

Des cellules orageuses sont également prévues dans les wilayas de Souk Ahras, Guelma, Constantine, Mila, Sétif, Tébessa, Oum El Bouaghi, Khenchela, Batna, Djelfa, Tiaret, Laghouat, Saida, Sidi Bel Abbès, Tlemcen, El Bayadh, Naâma, Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Biskra, In Salah, M'Sila, Bouira, Médéa, Tissemsilt et Mascara.

Par ailleurs, une vagie de chaleur touchera les wilayas d'Ain Defla, Chlef, Relizane, Mostaganem, Oran et Aïn Témouchent, selon le BMS.

RA

MÉDICAMENTS ANTICANCÉREUX ET VACCINS

M. KOUIDRI ORDONNE D'ACCÉLÉRER LA
RÉALISATION DES PROJETS DE PRODUCTION

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a présidé, dimanche à Alger, une réunion technique consacrée au suivi de l'état d'avancement des travaux de réalisation de nombre de projets stratégiques relevant du groupe Saidal, notamment les projets de production de médicaments anticancéreux et de vaccins.

Au cours de cette réunion, tenue au siège du ministère en présence de cadres du groupe Saidal et de représentants de sociétés étrangères, des expo-

sés techniques ont été présentés sur l'avancement des travaux de réalisation des projets.

Il s'agit du projet de production de médicaments anticancéreux dans la wilaya de Constantine et du projet de production de vaccins dans la wilaya d'Annaba, deux projets prioritaires visant à renforcer les capacités nationales en matière de production pharmaceutique. Lors de cette réunion, M. Kouidri a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation de ces deux projets et de

respecter les délais impartis pour leur entrée en exploitation avant la fin du quatrième trimestre de 2027. Le ministre a également souligné que la concrétisation de ces projets dans les délais impartis permettra de renforcer les capacités nationales de production de médicaments et de soutenir les efforts de réalisation de la souveraineté sanitaire, notamment en matière de produits pharmaceutiques d'importance stratégique

RA

JOURNÉE NATIONALE DE LA POÉSIE

UN PROGRAMME CULTUREL
TRACÉ À TRAVERS LES WILAYAS

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, dimanche, un programme culturel national à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la poésie (17 août), au niveau des bibliothèques principales de lecture publique à travers l'ensemble des wilayas.

Ce programme, célébrant la poésie algérienne et sa place sur la scène culturelle nationale, vise à "valoriser la création poétique algérienne" et à "honorer les poètes et leur contribution à l'enrichissement de la culture nationale", précise le communiqué du ministère.

Le programme prévoit l'organisation d'une série d'activités culturelles,

dont des soirées poétiques à travers plusieurs wilayas, des hommages aux poètes, des expositions d'ouvrages et de recueils de poésie, des séances de vente-dédicace et des rencontres sur la poésie nationale et son rôle dans l'expression de la mémoire, de l'identité et de l'appartenance.

Cet événement sera "l'occasion d'ouvrir de nouveaux espaces de dialogue et d'échange, contribuant ainsi à ancrer la culture de la lecture et à encourager les jeunes talents à l'écriture et à la création", conclut le communiqué.

RC

CAMPS D'ÉTÉ 2026

ARRIVÉE EN ALGÉRIE DU TROISIÈME ET DERNIER GROUPE D'ENFANTS DE
LA COMMUNAUTÉ NATIONALE ÉTABLIE À L'ÉTRANGER

Le troisième et dernier groupe d'enfants de la communauté nationale établie en France et dans nombre de pays européens est arrivé, dimanche, en Algérie, pour participer aux camps d'été 2026, indique un communiqué du ministère de la Jeunesse. "Le troisième et dernier groupe d'enfants de la communauté nationale établie en France et dans nombre de pays européens a été accueilli à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, dans le cadre de la mise en œuvre du programme national décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour permettre à 2.000 enfants et jeunes de la communauté nationale établie à l'étranger de bénéficier des camps d'été", précise la même source.

Ce groupe compte "578 enfants et jeunes, qui seront répartis entre les centres de vacances et de loisirs des wilayas d'Alger, de Boumerdès, d'Oran, de Béjaïa et de Jijel, afin de bénéficier d'un programme éducatif, culturel et récréatif intégré tout au long de leur séjour".

Ce programme s'inscrit dans le cadre de la coopération et de la coordination entre le ministère de la Jeunesse et celui des Affaires étrangères, représenté par le secrétariat d'Etat chargé de la Communauté

nationale à l'étranger, avec "la pleine mobilisation des représentations diplomatiques et consulaires concernées, qui ont contribué à la préparation de l'opération et à l'accompagnement de ses différentes étapes, garantissant ainsi les meilleures conditions d'accueil et de prise en charge des enfants de la diaspora durant leur séjour", souligne la même source.

Ce programme comprend "trois sessions de camps d'été au profit de 2.000 enfants et jeunes, avec la programmation de 16 vols pour assurer le transport des participants et la mise à disposition de huit centres d'accueil et de regroupement, les camps étant répartis à travers sept wilayas côtières, afin de permettre aux bénéficiaires de profiter d'un programme pédagogique intégré alliant les dimensions historique, culturelle, touristique et récréative".

Le programme prévoit également "l'organisation d'ateliers et d'activités à caractère artistique et créatif, ainsi que des programmes favorisant les rencontres et les échanges culturels, en vue d'enrichir l'expérience des participants et de leur offrir des espaces de communication et d'interaction, tout en leur permettant de découvrir les différents aspects du patrimoine national".

Prévue durant la seconde moitié du mois d'août en cours, "cette session offre aux participants l'occasion de puiser dans le riche patrimoine historique et culturel de leur pays d'origine, de découvrir de près son héritage civilisationnel et de prendre part aux différentes activités programmées dans des espaces sûrs et adaptés, alliant divertissement, découverte et échanges".

Pour rappel, le ministère de la Jeunesse a accueilli, la semaine dernière, 26 jeunes et enfants de la communauté nationale établis en Arabie saoudite et 36 autres résidant dans des régions tunisiennes frontalières avec l'Algérie, et ce, en coordination avec le ministère des Affaires étrangères, représenté par le secrétariat d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger.

Au total, "environ 37.000 enfants et adolescents bénéficieront du programme des camps d'été 2026 à l'échelle nationale, tandis que les différents programmes organisés par le ministère durant la saison estivale profiteront à près d'un demi-million de jeunes à travers les wilayas du pays", selon la même source.

RA